



Parceieux

Bulletin municipal



AMBROISIE
P.10



PISÉ
P.4

2013




Les Petites Voiles

Tél. : 04 74 98 00 74 - www.lespetitesvoiles.fr
197 chemin de Halage - 01600 PARCIEUX



La Fine Fourchette

Pour l'organisation de vos réceptions
MARIAGES - BANQUETS - SÉMINAIRES
PLATEAUX REPAS



Parc d'activités - 120, rue Lindberg
01600 Massieux

Tél/Fax : 04 78 98 00 07
Mail : fine.fourchette@orange.fr
Port. : 06 01 33 69 58

CONTACT : LAËTITIA et PASCAL



GARAGE BACONNIER
01600 Reyrieux



Vente véhicules neufs et occasions
Réparations et entretien toutes marques
Carrosserie - Peinture - Prêt de véhicules

DEPANNAGE

04 74 00 02 05

Adhésif - Impression numérique - Découpe de panneau en forme



MARQUAGE PUBLICITAIRE
ATELIER Z

Au cours du premier semestre 2013 le conseil municipal a procédé à deux votes importants, le vote du budget et le vote du Plan Local d'Urbanisme.

Le budget de fonctionnement de 2013 est très semblable à celui de 2012. Depuis de nombreuses années la commune est gérée avec sagesse et prudence, les dépenses de fonctionnement sont maîtrisées et permettent de dégager un excédent qui autorise des investissements annuels de l'ordre de 150 000 €, après le remboursement d'environ 130 000 € d'annuités d'emprunts. La commune est relativement endettée mais cela correspond au financement d'investissements nécessaires comme l'école, et d'acquisitions immobilières qui génèrent aujourd'hui des loyers pour la commune de près de 90 000 € par an.

Les impôts fonciers sont stables depuis de nombreuses années.

La commune a un plan de travaux annuels et gère dans le temps ce qu'il est nécessaire de faire, comme vous pourrez le constater dans l'état des travaux réalisés en 2012 et dans les projets 2013 que vous trouverez dans le présent bulletin municipal.

Notre budget est naturellement très inférieur à celui de nos communes les plus proches comme Massieux et Reyrieux, et c'est pourquoi nous nous appuyons sur la Communauté de Communes Saône Vallée à laquelle nous avons délégué de nombreuses missions. Nous adhérons également à plusieurs syndicats afin de mutualiser les dépenses et de réaliser ce que nous ne pourrions faire seuls. Une attention particulière doit être apportée aux travaux importants qui seront réalisés prochainement pour la modernisation de la station d'épuration de Massieux et dont le budget s'élève à 16 millions d'euros, une somme considérable qui sera partagée entre plusieurs communes avec recours à l'emprunt.

Notre commune ne peut pas tout faire et doit faire des choix en étalant ses réalisations dans le temps, comme le fait toute entreprise ou tout ménage soucieux de son budget et ne voulant pas sombrer dans les excès de l'endettement dont souffrent nombre de pays, dont le nôtre aujourd'hui.

Le PLU va structurer pour de nombreuses années le développement urbain de notre village. Il sera publié sur notre site internet ce qui simplifiera grandement la vie de ceux qui veulent construire, agrandir, modifier leur logement. Parcieux est classé "coupure verte" dans le Schéma d'Organisation et de Cohérence Territoriale, et notre PLU organise les possibilités et règles de construction en respectant cet aspect « vert ». Nous avons voulu un village aéré privilégiant l'habitat individuel, les espaces agricoles, les espaces naturels et la végétation. Nous avons voulu conserver un aspect "village" à Parcieux, ce qui a naturellement nécessité des études, des rencontres et échanges, aboutissant à des arbitrages et des décisions. Ce PLU est le fruit d'un long travail ayant débuté fin 2009 et ayant mobilisé l'énergie des conseillers municipaux autour de moi, que je remercie vivement. Il s'agit d'un travail collectif en concertation avec les services de l'Etat, de nombreux organismes participant à la vie publique et les habitants. Un article du bulletin municipal que vous pourrez lire plus loin est consacré au PLU.

Le premier semestre a également été agité avec la question des réformes des rythmes scolaires, et après plusieurs réunions avec les enseignants, le conseil d'école et divers intervenants, nous avons opté pour un report en 2014, considérant que rien ne pressait et qu'il valait mieux appliquer une réforme bien préparée en 2014 qu'une réforme mal préparée en 2013.

La commune dispose maintenant d'un site internet qui facilite les relations entre les habitants et la municipalité : www.parcieux.fr

Le monde et la France sont en crise économique et financière; certains pays s'en sortent mieux que d'autres notamment parce qu'ils ont été capables de remises en cause et de réformes importantes. Chacun sait qu'il est facile de vivre au-dessus de ses moyens mais que vient un temps où il faut régler la note et rembourser les emprunts souscrits...

N'importe quel élève de 4ème sait comment on peut augmenter les impôts... ce qui est plus difficile c'est de réduire les dépenses de l'Etat et des collectivités publiques, qui sont en pourcentage de notre Produit Intérieur Brut parmi les plus élevés au monde. Il s'agit de faire des choix et d'arbitrer, de même que chaque ménage est contraint d'ajuster ses dépenses à ses recettes en empruntant pour des investissements. Ceci nécessite volonté et courage, d'autres pays y sont parvenus pourquoi pas nous? Il y a de notre avenir ainsi que de celui de nos enfants et petits-enfants.

Ceci me semble autrement plus prioritaire que les réformes de déstructuration de la société qui divisent profondément les Français et que l'on veut imposer sans concertation...

Comme chaque année, le conseil municipal et moi-même sommes heureux de vous accueillir pour la cérémonie de la Fête des Mères en présence des enfants de l'école. Nous vous attendons le vendredi 24 mai, à 18 h 30, à la salle polyvalente.

Bonnes vacances d'été !

Le Maire
Xavier Chalandon



4

**LA MAIRIE
COMMUNIQUE**

11

URBANISME

12

SMICTOM

14

**DOCUMENTS
ADMINISTRATIFS**

15

**ACTIVITÉS DE
VOTRE MUNICIPALITÉ**

18

SYNDICATS

20

INFOS SOCIALES

23

ASSOCIATIONS

31

**NUMÉROS
UTILES**

32

Liste des Associations

34

**CALENDRIER DES
MANIFESTATIONS &
PLAN DE PARCIEUX**

Conception & Réalisation :

SAS ACL - 62 rue Roger Salengro - 69700 GIVORS
contact.acl@wanadoo.fr
Tél. 04 72 39 27 31



Directeur de publication :

X. CHALANDON

Les textes et photos sont fournis par la mairie et n'engagent que sa seule responsabilité.

La mairie communique



Naissance

MENASRI Morjène Johara	11/05/2012
ALAVERA KASSI Cloé Virginie	25/05/2012
ARMANENT Constance	04/06/2012
PERRONE Léa	01/07/2012
SAHUT Margaux	14/08/2012
HAMACHE ETIENNE Louise Nicole	03/10/2012
LUCEK Nehla Jeanne Claudia	26/10/2012
LEFEBVRE BURGADA Vahé Jean Alain	06/12/2012
SAPIN Margaux Elise Liliane	22/12/2012
BODIN Clovis Grégoire Marie	14/01/2013
LALLEMAND Adrien Morgan André	18/01/2013
RONZIER Lorna Marie Annie	13/02/2013
CHRISTOL Nathaël	16/03/2013

MAIRIE HORAIRES D'OUVERTURE

4 Route de Genay - 01600 PARCIEUX

Mardi soir de 17 h à 19 h
Mercredi matin de 10 h à 12 h
Vendredi après-midi de 15 h à 19 h

Tél. : 04 78 98 02 54
Fax : 04 78 98 33 69

Mail : contact@parcieux.fr

Mariage

LUCO Jorge et VERPY Monique	09/06/2012
IVANES Bruno et PICARD Nadège	15/02/2013

Décès

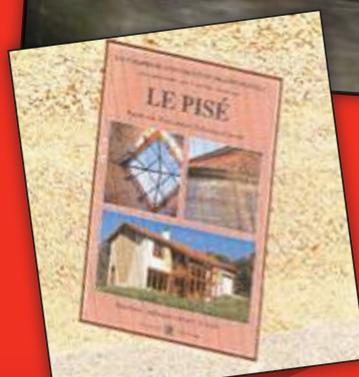
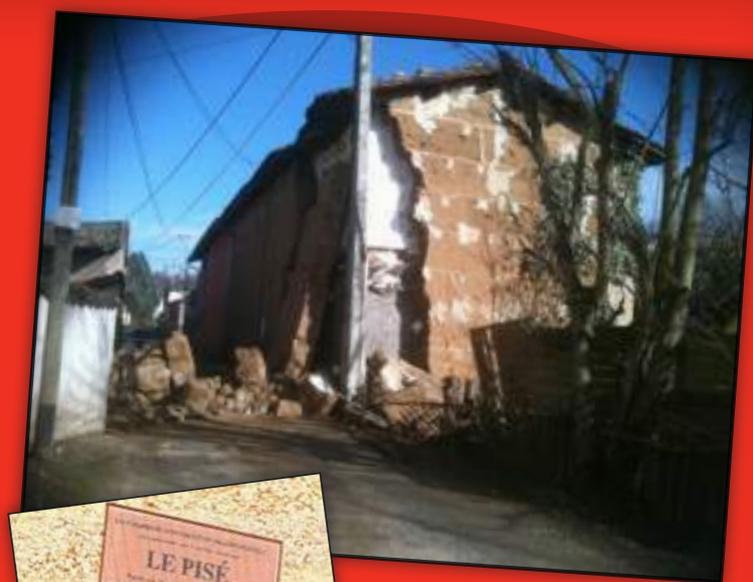
ZAVATTONI veuve TILLET Jeannine	06/08/2012
COULET épouse GANDI Monique	24/09/2012
DONJOUX Fernand André	23/02/2013

Pisé

Dans la nuit du 20 janvier 2013 le mur en pisé d'une maison située Chemin des Minimes s'est effondré. Les responsables de la municipalité, les pompiers, la gendarmerie, les services du gaz et de l'électricité sont intervenus rapidement. La route a été barrée et interdite à toute personne y compris les piétons pour éviter tout accident physique. Après prise des arrêtés nécessaires par le maire, le propriétaire a effectué les travaux de consolidation requis, ayant été obligé de ne plus loger dans sa maison pendant toute la durée des travaux.

Le pisé est un matériau ancien et très utilisé dans la région. C'est un matériau de qualité mais qui nécessite d'être entretenu et protégé.

Afin de sensibiliser la population, la commune vous invite à une réunion d'information avec un expert **le 3 juillet 2013 à 18h à la salle polyvalente**. Cette invitation est ouverte à tous et notamment aux communes environnantes.



AVEC L'AIMABLE AUTORISATION
DU PROPRIÉTAIRE

Gendarmerie



Les principes d'action de la Gendarmerie étant de garantir une présence visible de jour comme de nuit sur le terrain en optimisant pour cela les moyens humains et matériels, il faut assurer une permanence de l'accueil du public et renforcer l'information et l'aide aux victimes. Dans ce but les unités de Gendarmerie ont été regroupées en communauté de Brigades.

* Accueil public

du lundi au samedi : 8H - 12H et 14H - 19H

dimanche et jours fériés : 9H - 12H et 15H - 18H

Néanmoins pour les faits nécessitant une réponse urgente (cambriolage, violence, disparition...) les victimes sont accueillies en dehors des heures ouvrables.

· Missions : contrairement à certaines idées reçues, la gendarmerie n'est pas fermée le week-end. Elle exécute ses missions 7 jours sur 7 sur l'ensemble de sa circonscription.

· Téléphone : 04 74 0013 99 ou 17.

Il est préférable d'utiliser le 17 uniquement pour les urgences, à l'identique du 15 ou du 18. Tous les appels provenant du 17 sont centralisés au C.O.R.G à Bourg en Bresse (centre opérationnel de renseignements de la gendarmerie), qui gère l'ensemble du département de l'Ain.

* Intervention

L'intervention est confiée à l'ensemble des militaires de la communauté. La rapidité d'intervention et la qualité du service devront être faites en application de la charte d'accueil affichée dans les unités. L'intervention de la patrouille la plus proche afin de prendre au mieux en compte les délais d'intervention, renforcée éventuellement par les personnels, contribuera à la qualité du service.

* Prévention

La Gendarmerie, service public au service du public, est à votre écoute en ce qui concerne la sécurité. Par expérience et au vu de certaines enquêtes, la participation active des citoyens a permis l'arrestation d'auteurs et ainsi d'endiguer un phénomène. Le fait de signaler tel véhicule, telle personne ou tel fait susceptible d'être rattaché à un fait délictueux ne constitue pas une délation. Vols : la gendarmerie invite la population à fournir tous renseignements, même anodins, afin de prévenir efficacement les faits de délinquance de voie publique (cambriolages, vols simples, vols de et dans les véhicules etc...)

Prévention des vols ou préjudice des personnes âgées : il est

important de rappeler à nos aînés qu'ils sont souvent la proie d'individus peu scrupuleux qui agissent par ruse. Il est recommandé de ne pas ouvrir à toute personne inconnue. Si celle-ci insiste, ne pas hésiter à composer le 17 et surtout ne pas laisser entrer. Possibilité d'appeler la famille ou un proche voisin. Porter une attention toute particulière aux différents agents (eaux, téléphone, EDF, agent de voirie...). Ces personnels interviennent normalement sur rendez-vous. Si ce n'est pas le cas, téléphonez au service compétent pour avoir confirmation de l'intervention et faites-vous présenter une pièce d'identité voire une carte professionnelle. Par leur sollicitude, les voisins de personnes âgées peuvent prévenir ce genre de méfaits.

En cas d'absence, prévenez nos services afin que nous puissions orienter la surveillance aux abords de vos domiciles. (OTV- opération tranquillité vacances ou OTE- opération tranquillité entreprise), le formulaire est téléchargeable sur (<http://www.interieur.gouv.fr/Avotre-service/Ma-securite/Conseils-pratiques/Mon-domicile/Operation-Tranquillite-Vacances>)

Faites relever le courrier, par un voisin. Laissez un numéro de téléphone où vous pouvez être joint. En cas de vol, prévenez nos services, ne touchez à rien, pour que nous puissions effectuer des recherches de traces ou indices.

* Divers

La Gendarmerie recrute des Officiers, Sous-Officiers, mais également des Gendarmes Adjoints, des réservistes. Pour tout renseignement vous adresser à la Brigade dont vous dépendez. La prévention peut être faite également avec les jeunes, nous sommes prêts à les rencontrer pour leur expliquer le code de la route, donner des conseils voire mesurer le bruit émis par leurs engins.



Marianne

L'opération «Les Mariannes du Civisme », créée en 2007, est organisée dans chaque département. Le concours récompense 7 communes lauréates au niveau départemental. **Parcieux**, dans la catégorie 501 à 1000 inscrits sur la liste électorale a obtenu la **5ème place** avec un taux de participation de 90.26% aux élections présidentielles de 2012 et un taux de 66.55% aux élections législatives de 2012. Merci à toutes les électrices et à tous les électeurs.

La mairie communique



ÉLECTRICITÉ RÉSEAU DISTRIBUTION FRANCE

Nouveau service : Préven@nce Travaux

Votre commune et le distributeur d'électricité ERDF viennent de signer une convention de partenariat pour la mise à disposition d'un nouveau service pour les particuliers : « Prévenance Travaux ».

Lorsqu'ERDF travaille sur les réseaux d'électricité pour améliorer la qualité de fourniture de ses clients, il doit parfois programmer des coupures de courant. Aujourd'hui, ERDF s'engage à prévenir personnellement tous les particuliers concernés par la coupure qui se seront inscrits au service d'information « Prévenance Travaux ».

Le service est gratuit et simple d'utilisation. En quelques clics, munis de votre facture (vos références client sont nécessaires pour vous connecter), vous vous inscrivez sur le site ERDF (lien dans le résumé ci-dessous).

Lorsqu'une coupure pour travaux sera prévue sur votre secteur, vous recevrez un e-mail personnalisé quelques jours avant la date programmée. Cet e-mail vous préviendra de la date et de la durée de la coupure, de la nature des travaux et de leur localisation.

1 - Connectez-vous sur le site Internet : www.erdf-prevenance.fr (en prenant soin de vous munir de votre facture d'électricité).

2 - Inscrivez vos coordonnées : nom, prénom, numéro de Point de Livraison (PDL : situé sur la facture. Parfois au dos de la facture, selon les fournisseurs d'électricité).

3 - Complétez vos coordonnées : adresse mail, téléphone portable. Voilà ! Vous êtes inscrits !

4 - Désormais, en cas de coupure programmée sur votre secteur d'habitation, vous recevez un e-mail à l'adresse indiquée lors de l'inscription.

5 - Si la coupure n'est pas liée à des travaux mais à un dépannage, elle ne relève pas de ce service « prévenance ». Dans ce cas, contactez votre service « dépannage » :
au **09 726 750 01**.

École



La réforme voulue par le gouvernement de François Hollande s'articule autour de 4 axes :

- l'enseignement sera dispensé dans le cadre d'une semaine de 9 demi-journées incluant le mercredi matin.
- les élèves continueront à avoir 24 heures de classe par semaine durant 36 semaines.
- la journée scolaire sera de maximum 5 heures 30 et la demi-journée de maximum 3h30.
- la durée de la pause méridienne ne pourra pas être inférieure à 1 heure 30.

L'allongement de la semaine scolaire permettra d'alléger la durée de la journée scolaire en moyenne de 45 minutes.

Les élèves bénéficieront de 36 heures annuelles d'activités pédagogiques complémentaires (APC). Mais elles nécessitent de recueillir l'accord des parents car elles ne relèvent pas du temps d'enseignement obligatoire.

Le temps d'activités périscolaires (TAP) soit 45 minutes par jour est à la charge des communes.

Cependant en fonction de l'organisation retenue pour la journée scolaire ce TAP peut être placé en début ou fin de demi-journée. N'étant pas un temps obligatoire, des enfants peuvent donc arriver à différentes heures puisque la réforme n'indique ni heure de début de journée ni heure de fin de journée.

Outre la question financière qui se pose, le recrutement de personnel habilité, la disponibilité de locaux et la diversité des activités sont des éléments à prendre en compte. De plus la liberté de présence des élèves au TAP et / ou APC pose un problème important de sécurité car les enseignants auront du mal à savoir qui participe à ces activités, encore une fois non obligatoires.

Le calendrier imposé par le Gouvernement est trop court par rapport aux ambitions du projet. C'est pourquoi la municipalité, après consultation de l'équipe enseignante et du conseil d'école, s'est prononcée pour le report de la réforme en septembre 2014.

La commune de Parcieux s'appuiera sur les expériences des communes ayant voté l'application de la réforme dès la rentrée 2013 et essaiera, entourée de la commission qui sera créée comprenant des représentants de la mairie, du corps enseignant, des délégués des parents d'élèves, du centre périscolaire et de la cantine, de la DDEN, d'agir au mieux pour le bien des enfants.

PLU

Le Plan Local d'Urbanisme de notre commune a été voté par le Conseil Municipal lors de sa séance du 15 avril 2013.

Il va structurer le développement urbain de notre commune pour les prochaines années.

Il sera mis sur le site internet de la mairie et chacun pourra y avoir accès avant d'entreprendre constructions et travaux, ce qui va simplifier les demandes d'urbanisme.

Nous avons voulu préserver l'aspect « coupure verte » de notre village suivant ainsi le Schéma de Cohérence et d'Organisation Territoriale (SCOT).

Nous avons conservé de vastes zones agricoles dans la plaine de la Saône et sur le plateau ; nous avons respecté les interdictions établies par le Plan de Prévention des Risques d'Inondations (PPRI) ; nous avons essayé d'avoir un plan simple et facile à comprendre avec un cœur de village densifiable, répondant ainsi aux directives du gouvernement, mais une large zone constructible de façon raisonnée, suivant en ceci les recommandations du SCOT et la volonté du Conseil Municipal de conserver un aspect villageois où il fait bon vivre.

L'élaboration de ce PLU a été un gros travail réalisé depuis fin 2009 avec la participation de 7 membres de la commission PLU, de nombreuses réunions avec les services de l'Etat et les Personnes Publiques Associées, ainsi que des réunions avec la population. C'est un travail collectif issu de nombreuses concertations et vous trouverez ci-dessous un résumé des différentes étapes qui ont conduit à son approbation :

1 - Le Conseil Municipal a décidé de transformer le Plan d'Occupation des Sols (POS) de la commune en Plan Local d'Urbanisme (PLU) le 21/12/2009

2 - Le Conseil Municipal a approuvé les grandes orientations du PLU le 15/03/2010

3 - Le Conseil Municipal a approuvé le choix du cabinet G2C pour l'aider à réaliser le PLU le 21/06/2010

4 - La Commission du PLU a été constituée lors du Conseil Municipal du 21/04/2008 ; les conseillers municipaux élus dans cette commission sont François Tavernier, René Zavattoni, Michèle Folachier, Xavier Chalandon, Cyrille Petitpierre, Jean-Luc Perret, Philippe Dehan. Cette commission s'est réunie à de nombreuses reprises en 2010, 2011, 2012, 2013.

5 - De nombreuses réunions de travail ont eu lieu avec le cabinet G2C, avec les services de l'Etat et notamment la DDT, ainsi qu'avec des architectes conseils amenés par la DDT, au cours des années 2010 à 2013.

6 - Une première réunion publique avec les habitants de Parcieux a eu lieu le 21/04/2011

7 - Une première réunion publique avec les Personnes Publiques Associées (PPA) a eu lieu le 21/04/2011

8 - Une deuxième réunion avec les Personnes Publiques associées a eu lieu le 21/09/2011

9 - Une deuxième réunion publique avec les habitants de Parcieux le 5/10/2011

10 - Le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) de la commune a été approuvé par le Conseil Municipal le 20/02/2012

11 - Le document d'Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) a été approuvé par le Conseil Municipal le 20/02/2012

12 - La cartographie du projet de PLU a été approuvée par le Conseil Municipal le 20/02/2012

13 - Le projet de PLU a été arrêté par le Conseil Municipal le 23/04/2012 et envoyé aux Personnes Publiques Associées qui ont eu 90 jours pour faire part de leurs remarques

14 - A la suite des remarques écrites des PPA la Commission PLU aidée du cabinet G2C a élaboré un projet de réponses qui a été examiné et validé par le Conseil Municipal du 17/09/2012. Ces réponses ont été envoyées aux PPA

15 - L'Enquête Publique a eu lieu du 24/09/2012 au 24/10/2012

16 - Le rapport du Commissaire Enquêteur a été établi le 24/11/2012

17 - Après diverses réunions de travail, une réunion de la Commission PLU s'est tenue le 17/01/2013 ; elle a validé à l'unanimité chaque réponse au rapport du Commissaire Enquêteur, l'ayant examinée page par page

18 - Une troisième réunion avec les PPA a eu lieu le 31/01/2013. Les PPA avaient préalablement reçu les réponses à leurs observations et les réponses au rapport du Commissaire Enquêteur, ce qui a permis une bonne réunion de concertation finale

19 - La Commission PLU s'est réunie le 5/03/2013 et a voté à l'unanimité 13 décisions modificatives mineures concernant le projet de PLU.

Il est à noter que le rapport du Commissaire Enquêteur relève que l'ensemble des procédures réglementaires prévues pour l'élaboration du PLU ont été respectées.



La mairie communique

Civisme-Voisinage-Citoyenneté

RECENSEMENT MILITAIRE



Ce recensement obligatoire permet la délivrance d'une attestation exigée pour votre inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Voici le numéro de téléphone pour obtenir des informations sur votre dossier :

Plateforme Administrés : Tél. 04 37 27 25 07 *

FEUX D'ARTIFICE



Nous rappelons que pour les particuliers également, les feux d'artifice sont réglementés. Des consignes strictes sont à respecter. L'autorisation du maire est nécessaire, le centre de secours et éventuellement la gendarmerie doivent être prévenus. Une nouvelle réglementation s'applique aux feux des catégories 2 et 3.

FEUX

Afin d'éviter tout risque de propagation, tous les feux quels qu'ils soient (broussailles, déchets de tonte ou d'élagage...) sont interdits du **1er avril au 31 octobre** sur notre commune. Même si le brûlage est toléré en dehors de cette période et de façon occasionnelle, il ne doit entraîner aucune gêne, aucun danger, aucune insalubrité pour le voisinage ou les usagers des axes routiers.

Nous vous remercions de bien observer ces consignes car, malgré ces rappels réguliers, nous sommes trop souvent obligés d'intervenir pour les faire respecter.

REJET DES EAUX DE PISCINE

Nous rappelons aux propriétaires de piscine, de plus en plus nombreux, le message de la S.D.E.I. faisant référence au décret du 3 juin 1994 – article 22 – interdisant, entre autres, le rejet des eaux de vidanges des bassins de natation dans les réseaux d'eaux usées. Ces eaux peuvent être évacuées avec les eaux pluviales.

BRUIT

Pour vivre dans un univers agréable, il est important que chacun prenne conscience que le bruit est devenu un véritable problème de santé public.

En ce qui concerne les bruits occasionnés par les travaux de bricolage, de jardinage, nous vous rappelons qu'un arrêté municipal du 1er août 2001 interdit l'utilisation d'engins ou de matériels bruyants tels que tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies, pompes d'arrosage, etc..., en dehors des horaires suivants :

* Les jours ouvrables : de 8 h à 12 h et de 14 à 19 h 30

* Le samedi : de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h

* Le dimanche et jours fériés : interdiction totale

Dans un autre domaine, nous mettons plus particulièrement en garde les adolescents qui circulent à deux roues. En effet, des allées et venues incessantes à motocyclettes, cyclomoteurs, scooters généralement bruyants s'avèrent très gênantes pour les riverains. Nous rappelons à cette occasion que l'utilisation de dispositifs d'échappement non homologués ou bruyants se réprime par une contravention de la 3ème classe et permet l'immobilisation du deux roues en fourrière.

Sachez aussi que les aboiements intempestifs ou excessifs de votre chien, qui gênent votre voisinage, peuvent être aussi sanctionnés par une amende.

Enfin, si vous organisez une soirée, pensez à prévenir vos voisins et, au-delà de 22 h, à réduire le volume des sources de bruits.

Le décret 2012-343 publié au JO du 11 mars 2012 fait rentrer dans le dispositif de l'amende forfaitaire la sanction des infractions relatives au bruit. Ces infractions étaient des infractions autrefois traitées par le juge de proximité. Dorénavant l'agent verbalisateur remettra en main propre au contrevenant la carte lettre de l'amende forfaitaire de 68€ payable sous 30 jours.

EAUX

Grâce aux pluies il semble que le niveau des nappes phréatiques se soit reconstitué. Cependant nous vous demandons d'être très vigilants en limitant les quantités d'eau consommée et en évitant tout gaspillage.

CHENILLES PROCESSIONNAIRES

Chaque année elles font leur réapparition. Un arrêté municipal du 14 mars 2003 prescrit les mesures à prendre pour lutter contre les chenilles processionnaires. En effet elles affaiblissent les arbres et constituent un problème de santé publique par la dispersion de leurs poils pouvant entraîner chez les humains et les animaux de graves irritations.

Ses caractéristiques sont les suivantes :

- Il n'y a qu'une génération par an
- Les œufs groupés sont déposés vers le milieu de l'été sous forme de manchons qui entourent deux ou plusieurs aiguilles de pin. Leur éclosion se produit 30 à 50 jours plus tard
- Les chenilles, groupées en colonies, s'alimentent et poursuivent leur développement pendant l'automne et l'hiver
- Au cours de l'automne, elles tissent en commun un nid soyeux blanc
- A la fin de l'hiver et au début du printemps, au terme de leur développement, elles quittent les nids en procession et descendent s'enfouir dans le sol à une profondeur de 5 à 20 cm
- Chaque chenille tisse alors un cocon dans lequel elle se transforme en chrysalide. Les papillons émergent au crépuscule pendant les mois de juillet et août.

Méthodes de lutte

La lutte mécanique : la récolte des nids peut être valablement envisagée. Ce travail se fait avec un matériel d'élagage pour pouvoir accéder aux nids de chenilles plus facilement. Les nids seront arrachés et les colonies détruites par le feu.

La lutte microbiologique par pulvérisation d'une préparation.

ATTENTION la réglementation évolue régulièrement.

La liste des spécialités commerciales destinées à être utilisées pour lutter contre les processionnaires du pin et du chêne est disponible à l'adresse internet suivante :

www.e-phy.agriculture.gouv.fr



CHIENS ERRANTS

Il est strictement interdit de laisser son animal errer dans les rues du village sous peine de devoir le récupérer en fourrière. Pour PARCIEUX, la fourrière est assurée par la SPA avec laquelle la commune a signé une convention, le relais à contacter étant celui de SAINT JEAN D'ARDIERES.

Coordonnées : M. MARTIN
Les Petites Bruyères – 69220 ST JEAN D'ARDIERES
Tél. 04 74 66 09 11
Site Internet : www.spa-lyon.asso.fr

Le port d'un collier avec médaille ou d'un tatouage facilite l'identification du propriétaire et peut éviter l'intervention de la SPA, sous réserve que l'animal se laisse approcher.

INCINERATION DES ANIMAUX

Vous pouvez vous adresser à : La Compagnie d'Incinération des Animaux Familiers, 255 rue Charles De Gaulle
01500 CHATEAU-GAILLARD
Tél. 04 74 38 72 20 – Fax 04 74 38 72 29.



CHIEN DANGEREUX

UNE RÉGLEMENTATION MODIFIÉE

Catégories de chiens susceptibles d'être dangereux et faisant l'objet de mesures spécifiques :

* 1ère catégorie : Chiens d'attaque

Sont concernés les chiens dangereux non-inscrits aux livres généalogiques reconnus par le Ministère de l'Agriculture, à savoir : les Pitt-bulls, les Boerbulls, les chiens assimilables à la race Tosa.

* 2ème catégorie : Chiens de garde et de défense

- Les chiens de race Staffordshire terrier

- Les chiens de race America Staffordshire terrier

- Les chiens de race Rottweiler

- Les chiens assimilables par leurs caractéristiques neurologiques aux chiens de race Rottweiler.

Si vous êtes détenteur d'un chien d'une race ci-dessus, veuillez-vous adresser à la mairie pour demander votre permis de détention, lequel remplace désormais la simple déclaration. L'obtention de ce permis nécessite au préalable une évaluation comportementale du chien et une formation de son propriétaire ou détenteur auprès d'un organisme agréé.

Sanctions :

Tout manquement à ces obligations administratives est puni d'une amende correspondant à une contravention de 4ème catégorie.

Par ailleurs, le propriétaire ou détenteur d'un chien ayant commis une agression, s'expose à trois types de sanctions prévues dans le code pénal pouvant aller de 3 à 7 ans de prison et de 30 000 à 100 000 € d'amende.

La mairie communique

Lutte contre l'ambroisie



UN PROBLÈME DE SANTÉ PUBLIQUE AU CŒUR DE NOS VILLES ET NOS CAMPAGNES

L'ambroisie à feuille d'armoise (en latin, *Ambrosia artemisiifolia* L) est une plante invasive originaire d'Amérique du nord, apparue en France en 1863 et attestée dans le département de l'Ain dès 1908 à Pont d'Ain (sources : Bruno Chauvel, INRA). Cette plante a su faire sa place dans notre département pour coloniser aujourd'hui l'ensemble de nos plaines.

En Rhône-Alpes, une personne sur 10 est allergique à ce pollen. Quelques grains de pollen par m³ d'air suffisent pour faire apparaître les symptômes tels que rhinite, conjonctivite, trachéite, asthme, urticaire, eczéma, etc... Le pic pollinique a lieu généralement en août et septembre.

Pour la région Rhône-Alpes, les coûts de santé, calculés à partir des remboursements de dépenses de soins et des arrêts de travail sont estimés pour l'année 2011 (hors MSA) entre 14 et 20 millions d'euros (Etude ARS ambroisie en région Rhône-Alpes, mars 2012).

L'infestation de nos campagnes par l'ambroisie n'est pas une fatalité. La plante étant annuelle, la seule forme de résistance en hiver est la graine (durée de germination supérieure à 20 ans). Les seuls vecteurs de dispersion des graines sont l'eau de ruissellement, le déplacement de terre contaminée et les engins agricoles et de travaux public.

L'ambroisie n'aimant pas la concurrence, elle se développera uniquement sur sols à faible couvert végétal.

La lutte contre l'ambroisie est l'affaire de tous. L'arrêté préfectoral du 10 avril 2009 impose la destruction de l'ambroisie avant floraison, c'est-à-dire avant juillet. Le maire est chargé de l'application de cette réglementation.

La lutte préventive repose sur la précaution relative à la dispersion des graines (déplacement de terres contaminées) et sur le maintien du couvert végétal des sols.

En ce qui concerne la lutte curative, elle doit être adaptée au cas par cas : arrachage, fauche ou broyage, ou désherbage chimique (en dernier recours). A noter qu'une repousse est quasi systématique en cas de coupe ou de broyage précoce.

En agriculture, de nombreuses techniques existent. Ne pas

hésiter à interroger la chambre d'agriculture.

D'après l'arrêté préfectoral du 10 avril 2009, il revient aux occupants de terrains (locataires, ayants-droit ou occupants à quelque titre que ce soit) ou à défaut aux propriétaires, de prévenir la pousse de l'ambroisie et de la détruire là où elle pousse.

Sur le territoire communal, un(e) référent(e) est désigné par le Maire. Ce référent est votre interlocuteur pour vous aider à la reconnaître et vous conseiller dans la lutte, mais le Maire reste le seul responsable juridiquement.

Dans le département de l'Ain, à l'initiative de Monsieur le Préfet, un comité départemental de lutte contre l'ambroisie a été mis en place le 15 octobre 2012. Composé, entre autres, des représentants des collectivités, des sociétés gestionnaires des infrastructures, des représentants du monde agricole, d'associations de malades et de protection de l'environnement, d'élus et de référents communaux, il doit élaborer, pour 2013, un plan d'actions départemental de lutte contre l'ambroisie.

Une journée européenne de lutte contre l'ambroisie a eu lieu le 23 juin 2012 sur plusieurs communes de l'Ain. Celle-ci est reconduite, chaque année, le premier samedi de l'été. Cette journée est idéale pour présenter la plante et pratiquer l'arrachage avec la population.

La lutte contre l'ambroisie est l'affaire de tous. Nous n'en viendrons pas à bout sans votre vigilance et votre aide. En avril, les premières plantules d'ambroisie se détacheront du sol, nous aurons alors 3 à 4 mois pour la détruire. Ensemble empêchons-la de fleurir !

Contact : Agence régionale de santé (ARS) Rhône-Alpes, Délégation de l'Ain Service Environnement Santé
9 rue de la Grenouillère | 01012 BOURG EN BRESSE CEDEX | France Tél. : 04.81.92.01.00
Courriel : ars-dt01-environnement-sante@ars.sante.fr
Site internet : www.ambroisie.info

La Meuhh
Produits Fermiers

mercredi au samedi : de 9h à 12h30 et de 15h à 19h
dimanche : de 9h30 à 12h30 et de 15h à 18h

C'est toute une ferme en vente directe

Les Eguets 01600 PARCIEUX Tél. : 04 37 26 95 21 Fax : 04 78 98 21 58

PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDÉS

CHRISTOL Jean-Emmanuel

Hameau de la Sauzaie
Maison individuelle

FCBS

Allée des Muriers
Construction d'une halle couverte

JOUASSIN Corinne et TEILLON Christophe

8 impasse de la Sauzaie
Extension habitation + piscine

TERRE AIN – MAISON VIVRE PLUS

Chemin du Fagot
Maison individuelle

NAVEAU Patrick

Montée du Calvaire
Aménagement d'une grange

BEDIRA Naïma

207 chemin des Minimes
Aménagement d'une grange

DURAND Frédéric

22 Clos de la Belle Cordière
Extension habitation

DRONNIER Thierry

104 chemin des Minimes
Extension habitation

DECLARATIONS PREALABLES DE TRAVAUX ACCORDÉES

BODIN Ludovic

207 chemin des Minimes
Garage

SAHUT Alexandre

285 chemin Creuse Roussillon
Clôture + portail

TANCHON Jean-Yves

177 Clos des Platières
Abri de jardin

JAILLANT Laurent

15 Clos des Sycomores
Transformation d'une partie du garage en habitation

PERRONE Rémi

217 chemin des Minimes
Abri de jardin

BONNET Jean-Pierre et Michèle

110 rue de la Fontaine
Ravalement de façade

MICHEL Bruno – ARPEGE

Hameau de la rue Neyret
Retrait portail existant

MICHEL Bruno

Hameau de la rue Neyret
Création accès route de Reyrieux

LAPIS Franck

Chemin des Minimes
Abri de jardin

SARL CAMPING DE L'ECLUSE

Chemin du Dessous
Surélévation

LASNE Sarah

474 route de Lyon
Nouveau portail + retrait 5m

VOIES NAVIGABLES DE FRANCE

Chemin de Halage
Pylône

ANDREZ-KLEIN Marine

93 rue des Platières
Transformation d'une partie du garage en habitation + vélux

BUCHWALDER Michel

171 chemin Creuse Roussillon
Abri + pergola

PELLETIER Denis

Chemin du Calvaire
Rénovation d'une construction existante

RECCHIA Fabrice

Chemin du Calvaire
Réfection de toiture

GAILLARD Gérard

129 rue de l'Eglise
Aménagement d'un local en salle de réunion

MOULIN Gérard

426 chemin de la Charité
Abri de jardin

MICHEL Henriette

79 rue de l'Eglise
Coupes d'arbres

VERNERET Michaël

5 Clos de la Belle Cordière
Véranda

GAGNE Bernard

252 route de Genay
Mur antibruit en limite de voirie

DERU Alain

312 route de Genay
Mur antibruit en limite de voirie

AVANT D'ENTREPRENDRE DES TRAVAUX

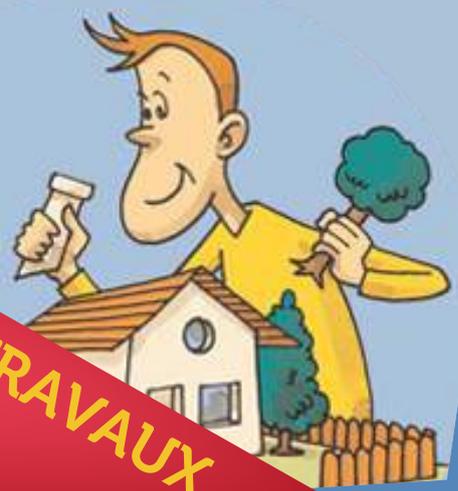
Avant d'entreprendre des travaux, n'hésitez pas à vous renseigner en mairie sur les formalités à accomplir ou sur ce que vous pouvez faire ou ne pas faire en fonction du P.L.U. ou du P.P.R.I. : construction, extension, surélévation, transformation, réfection de toiture (tuiles rouges) ou de façades, création d'ouvertures, piscine, clôture, abri, véranda, auvent, capteurs solaires, etc. Les formulaires sont téléchargeables sur Internet sur le site :

www.servicepublic.fr ou disponibles en mairie.

les plus courants étant :

* Permis de construire, transfert de permis ou modificatif de permis.

* Permis d'aménager. * Permis de démolir. * Déclaration préalable.





LES ORDURES MENAGERES

Attention :

Bacs roulants obligatoires

Les sacs poubelles en vrac ne seront pas ramassés.

Vous pouvez vous procurer des bacs roulants dans tout magasin de bricolage et d'équipement de la maison ou auprès du SMICTOM Saône Dombes de Trévoux, en appelant le 04.74.00.19.02.

Il est nécessaire de rappeler que **ces bacs ne peuvent en aucun cas rester sur la voie publique**. Ils doivent être sortis la veille au soir du jour de collecte (pour la commune de Parcieux la collecte s'effectue le vendredi matin) et ils doivent être rentrés dès le vendredi.

POINTS DE RECYCLAGE COLONNES DE TRI

Vous les trouverez : Chemin des Eguets, près du rond-point, Allée des Marronniers et Chemin des Varennes.

Trois colonnes distinctes sont destinées à recevoir respectivement les déchets suivants :

- Colonnes à plastron vert : le verre (bouteilles, pots, bocaux, flacons...).

- Colonnes à plastron jaune : emballages légers (cartons, briques alimentaires, flacons en plastique de produits ménagers, alimentaires, de soins corporels, d'emballages liquides, boîtes métalliques, cannettes, flacons spray).

- Colonnes à plastron bleu : journaux, magazines, revues et papier de bureau.

Pour des mesures d'hygiène et de respect de l'environnement et du personnel communal et intercommunal merci de ne rien déposer au pied des colonnes.

COLLECTE DE TEXTILES ET CHAUSSURES

Suite à un accord de partenariat entre la commune, le SMICTOM et le Relais Bourgogne, un conteneur de collecte de vêtements, textiles et chaussures a été implanté sur le parking de la salle polyvalente.

Quelques consignes à respecter pour vos dépôts :

- Utiliser des sacs de moins de 100 litres (pour qu'ils rentrent dans le bac de chargement)
- Veiller à fermer les sacs
- Ne pas déposer de vêtements en vrac ou dans des cartons
- Donner des vêtements propres : les textiles souillés (peintures, graisses, solvants, etc.) ne permettent pas leur réutilisation ou leur recyclage

L'ACCÈS AUX DÉCHETTERIES

est possible en vous procurant une carte à puce gratuite délivrée en mairie sur présentation d'un justificatif de domicile et des cartes grises des véhicules que vous voulez inscrire sur cette carte. La carte gratuite n'est délivrée que pour les véhicules de hauteur inférieure à 2m avec ou sans remorque inférieure à 500kg. Votre carte ne sera utilisable qu'après avoir été rendue opérationnelle par le SMICTOM.

Pour les autres véhicules ou un accès temporaire merci de contacter le SMICTOM au 04 74 00 19 02

POUR VOS ENCOMBRANTS ET DECHETS VERTS

Les déchetteries de TOUSSIEUX et de FRANS sont à votre disposition pour vous débarrasser de vos déchets verts et de vos encombrants (pensez avant à ceux que vous pouvez déposer réglementairement ailleurs).

déchetterie TOUSSIEUX :

Zone Industrielle de Reyrieux - rue des Communaux - 01600 TOUSSIEUX

Tél. 04 74 08 52 56

déchetterie FRANS :

Zone d'Activité du PARDY - 01480 FRANS - Tél. 04 74 60 81 36



Jours et heures d'ouverture :

ETE (du 1er avril au 30 septembre)
le lundi après-midi et du mardi au samedi
de 8h à 12h et de 14h à 18h

HIVER (du 1er octobre au 31 mars)
le lundi après-midi et du mardi au samedi
de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h
(dimanches et jours fériés exclus)



COMPOSTAGE

En compostant chez vous déchets du jardin, restes de repas vous diminuez de façon significative la quantité de déchets à traiter et produisez de l'amendement pour votre jardin. Vous pouvez vous procurer des composteurs auprès du SMICTOM.

QUELQUES RAPPELS INDISPENSABLES

Déchets acceptés, obligatoirement triés :

Déchets ménagers : papier - cartons - verre - ferraille -gravats - encombrants - textiles - vêtements - végétaux - déchets électriques et électroniques (DEEE), ces derniers pouvant aussi être rendus gratuitement à votre vendeur.

Déchets dangereux des ménages (dépôt inférieur à 50 litres et trié) : Piles - batteries - solvants - peintures - médicaments - produits phytosanitaires - huiles usagées minérales - tubes fluos - ampoules basse consommation aérosols - cartouches d'imprimantes - radiographie.

Les DASRI (déchets d'activité de soins à risque infectieux)

Les pharmacies du secteur mettent gratuitement à disposition des patients en auto-traitement des boîtes de stockage de déchets pour les particuliers (aiguilles, seringues...).

Ceux-ci peuvent ensuite déposer gratuitement le contenant plein et référencé par un code-barres qui leur est propre, dans une borne automatique (ouverte 24 h/24) située devant l'usine d'incinération de Villefranche - 343 rue des Frères Bonnet - ZI Nord.

Une fiche de procédure SMICTOM, présente dans chaque pharmacie participant à l'opération, est fournie à chaque patient.

L'amiante lié : pour l'amiante lié merci d'appeler SYTRAIVAL pour une prise de rendez-vous (04 74 68 82 59).

Et n'oubliez pas la recyclerie !

La Recyclerie
Créons des emplois avec nos vieux objets !

À PARTIR DU 24 AVRIL 2013

Nouveau Magasin
114 allée de Forquevaux
PARC D'ACTIVITÉS DE TRÉVOUX

Achetez malin, achetez recyclé !
Meubles - Décoration - Vaisselle - Puériculture - Jouets - Vêtements - Electroménager

MERCREDI : 14h à 18h VENDREDI : 14h à 18h SAMEDI : 9h30 à 12h30 - 14h à 18h
tél. 06 82 47 36 14 • mail : recyclerie@valhorizon.fr

SOCIÉTÉ ET QUALITÉ RECONNUES PAR LE DÉPARTEMENT DU SAÛNE

La Recyclerie
Créons des emplois avec nos vieux objets !

DÉBARRAS
RÉCUPÉRATION
MAGASIN SOLIDAIRE

recyclerie@valhorizon.fr
06 82 47 36 14

DONNEZ UNE DEUXIÈME VIE À VOS VIEUX OBJETS !

Le SMICTOM Saône Dombes et l'association VAL HORIZON proposent un nouveau service dans votre déchèterie

Nous récupérons vos vieux objets

Nous récupérons les objets dont vous souhaitez vous débarrasser, mais qui peuvent encore servir. Nous acceptons tous les types d'objets, à condition qu'ils soient encore en bon état.

Que deviennent ces objets ?

ces objets sont nettoyés, réparés et revendus dans notre magasin solidaire, à des prix abordables. Les personnes en charge de ces activités sont en insertion socio-professionnelle.

Où et quand ?

Le dépôt des objets se fait exclusivement sur votre déchèterie, à Frans et à Toussieux (ZI Reyrieux) aux horaires habituels :

Hiver (1^{er} oct. - 31 mars) : Lundi 13h - 17h
Mardi à samedi 8h - 12h & 13h - 17h
Été (1^{er} avr. - 30 sept) : Lundi 14h - 15h
Mardi à samedi 8h - 12h & 14h - 18h

Documents administratifs

NATURE DE LA PIÈCE	OÙ S'ADRESSER	PIÈCES À FOURNIR	COÛT
EXTRAIT OU COPIE ACTE DE NAISSANCE	Mairie du lieu de naissance (possible par internet)	Indiquer : nom, prénoms, date de naissance, filiation	Gratuit
EXTRAIT OU COPIE ACTE DE MARIAGE	Mairie du lieu de mariage (possible par internet)	Indiquer : nom, prénoms, date de mariage	Gratuit
EXTRAIT OU COPIE ACTE DE DÉCÈS	Mairie du lieu de décès ou Mairie du domicile du défunt (internet)	Indiquer : nom, prénoms, date de décès	Gratuit
CASIER JUDICIAIRE	SERVICE du CASIER JUDICIAIRE NATIONAL AUTOMATISE 107, rue Landreau 44079 NANTES www.cjn.nantes.gouv.fr	Carte Nationale d'Identité ou copie du livret de famille ou extrait de naissance	Gratuit
CERTIFICAT DE NATIONALITÉ	GREFFE DU TRIBUNAL D'INSTANCE 3, Pl. Pierre Goujon 01005 BOURG EN BRESSE Cédex	Pièces prouvant la naissance (extrait d'acte de naissance) et la résidence en France depuis au moins 5 ans (livrets scolaires, certificats de travail, contrat d'apprentissage, inscription à Pôle Emploi)	Gratuit
CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ	Mairie du domicile	1 enveloppe 21x29,7cm affranchie à 1.55 € 1 enveloppe normale affranchie à 0.63 € 2 photos récentes et identiques conformes aux nouvelles normes livret de famille acte de naissance obligatoire pour une 1ère demande ou en cas de perte/vol Ancienne Carte Nationale d'Identité. Justificatif de domicile de moins de 3 mois Eventuellement : jugement de divorce, preuve de la nationalité française si parents nés à l'étranger, déclaration de perte ou vol	Gratuite sauf si perdue ou volée 25 € en timbres fiscaux
PASSEPORT BIOMÉTRIQUE (VALABLE 10 ANS POUR LES PERSONNES MAJEURES ET 5 ANS POUR LES MINEURES)	Mairie équipée d'une station d'enregistrement Conseillé de prendre RV Par ex. Trévoux 04 74 08 73 73 ou Neuville 04 72 08 70 00 ATTENTION AUX LONG DÉLAIS POUR LES RDV	Photos conformes aux nouvelles normes à fournir ou prises sur place Copie intégrale de l'acte de naissance Carte Nationale d'Identité Ancien passeport s'il y a lieu 1 justificatif de domicile récent Timbres fiscaux (voir ci-contre) Autres : mêmes que pour carte d'identité	majeurs 86 ou 89 € mineurs de 15 ans et + 42 ou 45€ mineurs moins de 15 ans 17 ou 20 €
DEMANDE DE DUPLICATA DE LIVRET DE FAMILLE	Mairie du lieu de mariage ou Mairie du domicile	Remplir une demande	Gratuit
LÉGALISATION DE SIGNATURES	Mairie du domicile	Signature à apposer à la mairie	Gratuit
CARTES GRISES	Formulaires disponibles sur internet www.interieur.gouv.fr www.servicepublic.fr	La mairie n'envoie plus les dossiers en Préfecture	Selon tarif en vigueur

Activités de votre municipalité

LES PARCOURS DU CŒUR

SAMEDI 6 ET DIMANCHE 7 AVRIL 2013

La CCSV et les communes partenaires (CIVRIEUX, MASSIEUX, PARCIEUX, ST BERNARD et TREVOUX) vous informent que la 3^{ème} journée du Parcours du Cœur a eu lieu le dimanche 7 avril. Cette journée nationale de prévention des risques cardio-vasculaires est organisée par la Fédération Française de Cardiologie, afin d'obtenir des fonds pour la recherche et le confort des malades.

De la place de Saint Bernard à l'Eco-parc de Massieux des marcheurs, joggeurs, promeneurs à pied ou à vélo ont participé à cette journée qui est également placée sous le signe de l'éco-responsabilité avec la participation du Smictom.

Nous pouvons reverser environ 800 € à la Fédération Française de Cardiologie. Merci à chacun pour sa participation et sa générosité.



Fédération Française de Cardiologie
Association de lutte contre les maladies cardiovasculaires



C.C.A.S

Depuis notre dernier bulletin, le comité d'action sociale s'est réuni les 18 avril, 23 mai et 8 novembre 2012, ainsi que le 6 février 2013 pour traiter les sujets suivants :

- * Etude de dossier APA pour 4 personnes
- * Goûter CCAS du 31/05/2012
- * Parcours du cœur du 01/04/2012
- * Dossier d'aide à l'hébergement en établissement pour une personne
- * Demande d'aide sociale pour 2 personnes
- * Confection et distribution de 31 colis de Noël
- * Vote du compte administratif 2012 et de l'affectation du résultat soit 8 061,14 € à reporter au budget primitif 2013
- * Vote du budget primitif 2013 qui s'équilibre en recettes et en dépenses de fonctionnement à 13 061,14 €
- * Attribution de subventions à la Banque Alimentaire, France Adot, l'Envol, Soleil d'Automne et Croix Rouge
- * Organisation du voyage du 13/05/2013 – Fondation Berliet.

Conseil municipal

Depuis notre dernier bulletin, le conseil municipal s'est réuni les 21 mai, 18 juin, 16 juillet, 17 septembre, 15 octobre, 19 novembre, 17 décembre 2012, ainsi que les 21 janvier, 18 février, 20 mars, 15 avril 2013.

Principales questions traitées :

- Elaboration du P.L.U
- Maintien de la 4^{ème} classe
- Modification des rythmes scolaires : report à la rentrée 2014
- 30 % majoration des droits à construire
- Nouveau système d'accès en déchetterie : distribution des badges en mairie
- Dissolution du SITV
- Changement des locaux du Centre de Loisirs suite à un contrôle des services d'hygiène
- Plan de lutte contre la pollution atmosphérique
- Document d'Aménagement Commercial
- Modification du SCOT intégrant le DAC
- Plan de lutte contre le bruit
- Schéma Régional Eolien
- Inauguration de la Maison Eclusière
- Tram-Train
- Projet micro crèche dans les anciens locaux du paramédical
- Contrôles routiers au chemin du Trève d'Ars : étude pour réduire la vitesse sur cette portion
- Allocation vétéranisme SDIS
- Vote des comptes administratifs 2012 de la commune et du Centre de Loisirs ainsi que de leurs budgets primitifs 2013 respectifs
- Vote du P.L.U. prévu en avril 2013

Activités de votre municipalité

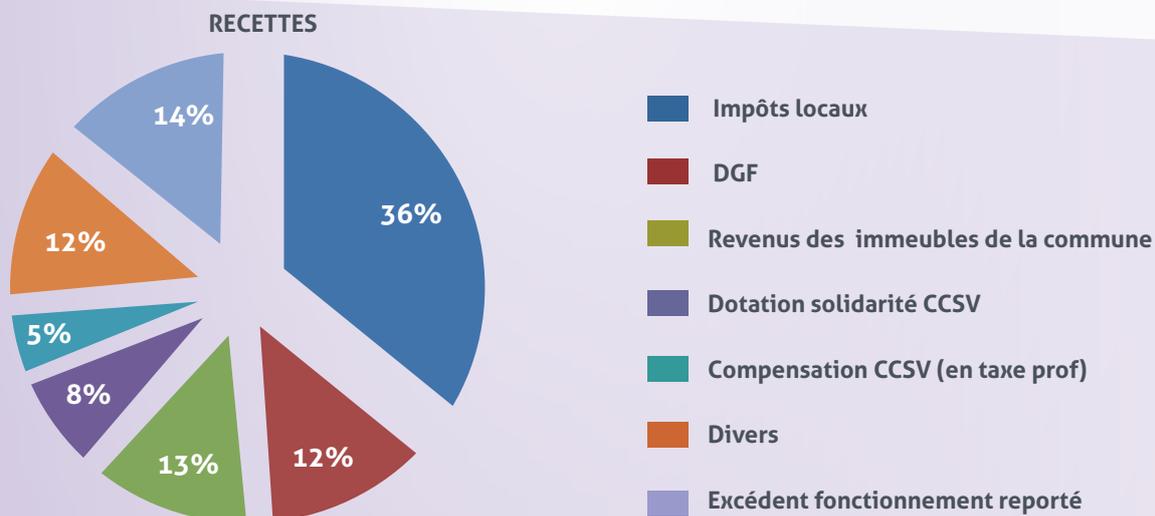
Analyse économique des budgets de la commune

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

PRINCIPALES RECETTES :	BP 2012	RÉALISÉ 2012	BP 2013
• Impôts locaux	260 000 €	273 746 €	270 000 €
• DGF, Dotation forfaitaire de l'Etat	94 000 €	95 734 €	94 000 €
• Revenus des immeubles de la commune	88 000 €	95 921,06 €	90 000 €
• Dotation solidarité CCSV	58 000 €	58 264 €	58 000 €
• Compensation CCSV (ex taxe prof)	36 500 €	36 564 €	36 500 €
• Droits de mutation	13 000 €	20 576 €	15 000 €
• Contribution Poste (Etat/Poste)	11 400 €	16 298,83 €	10 000 €
• Taxe sur l'électricité	10 000 €	17 905,25 €	12 000 €
• Dotation solidarité rurale (Etat)	10 000 €	12 544 €	10 000 €
• Divers (location salle des fêtes + Massieux)	12 000 €	10 627,89 €	10 000 €
	592 900 €	638 181,03 €	605 500 €
• Divers	15 000 €	14 828,99 €	11 900 €
• Excédent de fonctionnement reporté	106 302,41 €	106 302,41 €	122 515,63 €
	714 202,41 €	759 312 43 €	739 915,63 €

TOTAL

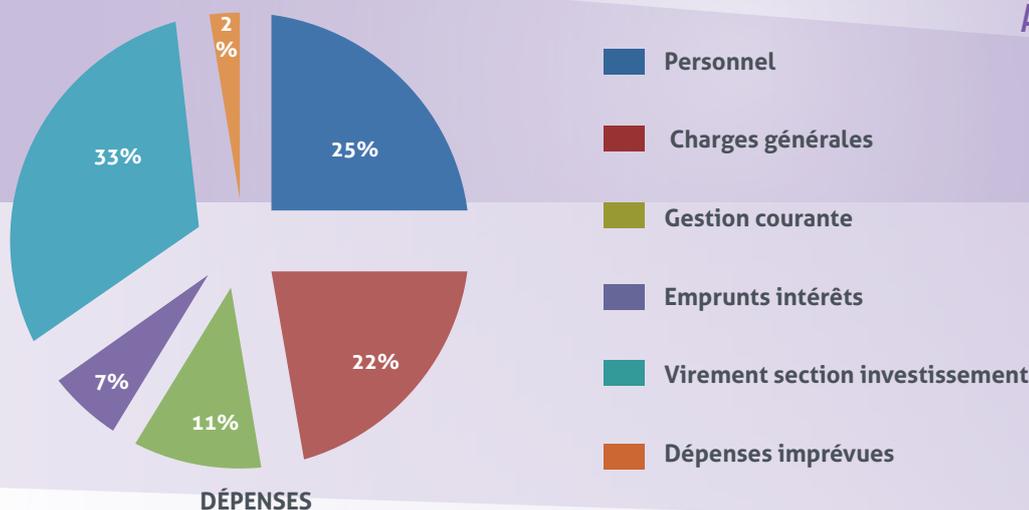
TOTAL



PRINCIPALES DÉPENSES :

• Personnel	172 950 €	175 383,12 €	185 050 €
• Charges générales	164 186 €	154 013,70 €	170 172 €
• Gestion courante	86 600 €	78 775 93 €	84 600 €
• Emprunts (intérêts)	45 000 €	44 811,77 €	40 000 €
• Virement section investissement	230 000 €	230 000 €	238 000 €
• Dépenses imprévues	15 466,41 €	12 466,41 €	20 083,63 €
	714 202,41 €	709 726,65 €	739 915,63 €

TOTAL



BUDGET D'INVESTISSEMENT

PRINCIPALES RECETTES :

	BP 2012	RÉALISÉ 2012	BP 2013
• Virement section fonctionnement	230 000 €	230 000 €	238 000 €
• Excédent fonctionnement	190 132,76 €	190 132,76 €	186 603,28 €
• Subvention	36 000 €	36 000 €	36 000 €
• FCTVA	15 000 €	18 112 €	12 000 €
• TLE	11 000 €	13 503 €	11 000 €
	484 132,76 €	487 747,76 €	483 603,28 €

TOTAL

PRINCIPALES DÉPENSES :

• Emprunt (capital)	126 000 €	126 673,06 €	132 000 €
• Déficit investissement reporté	117 532,76 €	117 532,76 €	161 103,28 €
• Dépenses imprévues	20 000 €	5 758 €	17 000 €
• Crédits de reports (engagés sur 2011)	72 600 €	67 189,86 €	25 500 €
• Reste	148 000 €	116 651,90 €	148 000 €
	484 132,76 €	433 805,58 €	483 603,28 €

TOTAL

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT PRÉVUES POUR 2013

2313	Divers Bâtiments	42 470 €
202	PLU	3 000 €
2315	Rue de la Mairie	25 000 €
21311	Toiture mairie	45 000 €
21311	Sécurité entrée mairie	1 000 €
21318	Soubassement couloir école	2 190 €
2135	Mise aux normes électricité	
	* Local Riegert	7 000 €
	* Local Canoë Kayak	5 000 €
21318	Façade Cure route de Genay	7 800 €
21728	Clôture local Creuse Roussillon	3 200 €
21318	Fenêtres Eglise	1 500 €
2313	Parking Cimetière	4 840 €
		148 000 €

TOTAL

REPORTS 2012

2313	Divers bâtiments	12 000 €
2315	Voirie	6 000 €
202	PLU	4 000 €
2313	Eglise	3 500 €
		25 500 €

TOTAL

Syndicat intercommunal de distribution d'eau potable

SIEP

Par délibération du 4 décembre 2012, le comité syndical a choisi de confier l'exploitation du service public de l'eau à **NANTAISE DES EAUX SERVICES/ GELSENWASSER** pour une durée de 9 ans à compter du 1er avril 2013.

Ce changement d'exploitation a conduit à la fixation d'un nouveau tarif de l'eau.

Afin d'inciter les abonnés à réduire leur consommation d'eau potable, le syndicat a décidé, pour la partie eau potable, de pratiquer un tarif progressif, sans augmentation de la facture d'eau TTC pour les abonnés qui consomment moins de 75m³ par semestre, et de maintenir la dégressivité pour les abonnés, essentiellement des professionnels, qui consomment plus de 250m³.

	HT	TTC
• Abonnement semestriel	16,00 €	16,88 €
• Consommation par semestre		
- 0 à 15m ³	0,619 €	0,653 €
- 15 à 75 m ³	1,686 €	1,779 €
- 75 à 250m ³	1,786 €	1,884 €
- 75 à 250m ³	1,256 €	1,325 €
- + de 1000 m ³	1,036 €	1,093 €

Exemple : Consommation 75 m³/semestre, facturation semestrielle

	SYSTÈME ACTUEL JUSQU'AU 31/03/2013	NOUVEAU SYSTÈME A partir du 01/02/2013
Abonnement HT	Lyonnaise des Eaux 15,18 € Dombes Saône 10,20 €	16,00 €
Simulation consommation 75m ³ /Semestre	75m ³ x (0,53 + 0,7985) Total = 99,63 € HT	1 ^{ère} tranche : 15 m ³ x 0,619 = 9,285 € HT 2 ^{ème} tranche : 60 m ³ x 1,686 = 101,16 € HT Total = 110,44 € HT
Taxe Agence de l'Eau	Sans changement	Sans changement
TOTAL SEMESTRE	125,01 € HT	126,44 € HT

À NOTER que votre facture comprend deux autres parties :

* **Les taxes prélevées par l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse** (la lutte contre la pollution a augmenté de 0.06€ /m³ soit 0.28€*HT par m³ pour 2013)

* **Le prix du service assainissement** (lorsque vous êtes desservis par l'assainissement collectif). Votre compteur continuera à être relevé 2 fois par an et les dates de facturation ne changent pas.

Si vous souhaitez souscrire au prélèvement automatique ou mensuel de vos factures, merci de prendre contact avec la Nantaise des Eaux :



Lors de l'assemblée générale du 12/03/2013 le budget primitif a été adopté à l'unanimité.

Il s'équilibre à 2 419 479 € en fonctionnement et 5 894 351 € en investissement.

La modification des anciens branchements en plomb devait être terminée fin 2013.

Le renouvellement des canalisations sera doublé par rapport aux précédentes années afin de réduire au maximum les pertes d'eau.

Chaque année le syndicat verse une subvention à l'association VVR (Val Dombes villages roumains) qui sert à financer les travaux d'adduction d'eau pour les villages partenaires de cette association.

La participation est de 0.01€ par m³ soit 20 944€ pour 2012.

Les élus et membres de l'association suivent et vérifient la réalisation des travaux.

Syndicat intercommunal des équipements du lycée du Val de Saône

SIEL

Le 12 mars 2013 a eu lieu le vote du dernier budget du syndicat.

Ce budget s'équilibre à 66 919 € en fonctionnement et à 32 743 € en investissement.

Le lycée accueille 1011 élèves dont 26 jeunes de Parcieux.

Après l'ouverture du lycée du Val de Saône en septembre 1992, le syndicat créé en 1995 a permis la construction de plusieurs équipements :

- le gymnase en 1996,
- le plateau sportif en 2003 (piste d'athlétisme, aires de saut en hauteur et de lancer de poids, terrains de hand et de basket),
- les vestiaires en 2005.
- la CCSV a participé pour moitié au financement de ces réalisations.

La mission du syndicat étant terminée et bien qu'il reste un petit emprunt à solder, la préfecture a souhaité lancer la procédure de dissolution pour fin 2013.

La compétence sera sans doute prise par la CCSV avec une convention établie pour les communes hors communauté.



SIEA

L'assemblée générale s'est tenue à Péronnas le samedi 23 mars 2013.

419 communes adhèrent au syndicat. Elles représentent 614 331 habitants. Parmi elles 416 ont transféré la compétence communication électronique, 358 la compétence éclairage public. 158 communes ont bénéficié du très haut débit soit 8 600 abonnés.

En raison d'un financement attendu mais non débloqué en 2012 les travaux concernant la fibre optique ont été ralentis. Le territoire devrait être couvert vers 2015 à 90% environ. Chaque foyer peut tester son éligibilité sur le site www.siea.fr

Syndicat intercommunal d'aménagement hydraulique

SIAH

L'assemblée générale a eu lieu le 18/02/2013. Le comité syndical a adopté le compte administratif 2012, le compte de gestion 2012 et l'affectation de résultat 2012 de 73 159 € à reporter sur le budget primitif 2013.

Le comité a ensuite adopté le budget primitif 2013 qui s'équilibre en recettes et en dépenses de fonctionnement à 378 226 € et en recettes et dépenses d'investissement à 1 230 000 €.

Le montant disponible pour des travaux est de 1 030 000 € dont 650 000 € par emprunt.

La participation de la commune de Parcieux pour 2013 est de 5 235 €.

Les dossiers de création de 5 bassins sont en cours de finalisation.

Les travaux d'aménagement de rivières vont démarrer cet été.

Pour Parcieux cette année verra le curage du bassin de la Croix à la Creuse Roussillon ainsi que la création de la vidange de ce bassin par un fossé dans le chemin des « Petites Creuses ».

Nous procédons par ailleurs à l'étude d'implantation du bassin « en Angès » chemin du Mont Peloux avec une vidange par un fossé, qui rejoindra le bassin de la Croix, cité ci-dessus.

Le projet de ce dossier sera seulement présenté à la commune et aux propriétaires connus.



SFPE

Sécurité Formation Prévention Evacuation

Formation incendie

Protéger vos salariés, votre entreprise en formant votre personnel aux risques incendie avant qu'il ne soit trop tard.

Matériels incendie

Extincteur, alarme incendie, éclairage de sécurité, nous assurons l'installation des équipements de sécurité pour votre protection.



Maintenance incendie

Nous effectuons la vérification des équipements de sécurité incendie, avec notre équipe de techniciens spécialisés, dans le respect des normes en vigueur.

Plan d'évacuation

Nous réalisons tous les types de plans sur différents supports dans le respect des normes.



Faites appel à SFPE pour votre protection incendie
Devis gratuit sous 48 heures

herve@sfpe.fr / 06 70 42 53 41 / www.sfpe.fr



ACCUEIL DE JOUR «Aux Lucioles»

Depuis plus de 6 années, l'Accueil de jour « Aux Lucioles » propose à Reyrieux, un accueil familial et convivial. Cette structure de proximité soutient et prolonge le maintien à domicile des personnes dont la perte d'autonomie nécessite une stimulation et un accompagnement adapté.

EN EFFET il arrive que des maladies de la mémoire apparaissent et entraînent des difficultés. Fréquenter de 9h à 16h30 ce lieu d'accueil non médicalisé permet de :

- participer à plusieurs activités agréables dans une ambiance chaleureuse (gym douce, pâtisserie, chant, promenade, danse, bricolage, esthétique, détente...).
- retrouver le plaisir d'échanger, partager des temps collectifs, nouer des liens sociaux et pour certains se sentir moins seul.
- maintenir ses capacités et améliorer le confort de vie au domicile.

L'équipe pluridisciplinaire, diplômée et motivée, s'attache à développer un projet spécifique pour chaque personne accueillie. Celui-ci répond aux besoins et aux aspirations de l'usager et de sa famille.

En 2012, nous avons accueilli 49 personnes qui ont fréquenté cette structure une fois par semaine, pour la plupart avec une inscription de plusieurs mois voire plusieurs années. Le transport est assuré par la propre équipe des Lucioles, le matin pour nous rejoindre comme le soir pour regagner son domicile.

Forts de notre expérience, nous souhaitons étendre cette structure sur un secteur géographique dont les besoins sont avérés. Nous sommes encore aujourd'hui dans l'attente d'une autorisation de l'ARS pour l'ouverture d'une antenne de l'accueil de jour « Aux Lucioles », sur la commune de Miribel, en partenariat avec l'Institution Joséphine Guillon.

Nous avons développé fin 2012 un dispositif complémentaire d'aide aux aidants :

une plateforme d'accompagnement et de répit. Cette première plateforme dans le département de l'Ain apporte une nouvelle réponse aux aidants en termes d'information, d'orientation, de soutien psychologique et d'actions à destination du couple aidant / aidé.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT concernant l'accueil de jour ou la plateforme d'accompagnement et de répit vous pouvez contacter

Sabine CLAPISSON au 04 74 00 85 01



Pour faciliter l'information des familles sur les prestations familiales et les différentes aides d'action sociale, **deux services accessibles en permanence** sont mis à disposition par la Caf de l'Ain pour obtenir des informations générales, mais aussi des informations personnalisées sur votre dossier.

N'oubliez pas que pour consulter les renseignements personnalisés de votre dossier, il est nécessaire de vous munir de votre numéro allocataire et du code confidentiel communiqué par votre CAF. Si vous ne l'avez plus, demandez-le par E-mail à partir du site Internet Caf ou par courrier.

Par INTERNET :
www.ain.caf.fr



- Pour consulter la date, le montant de vos prestations et le suivi de votre courrier.
- Pour imprimer une attestation de paiement ou un formulaire de demande de prestations.
- Pour communiquer avec votre CAF en nous adressant un E-mail.
- Pour connaître les conditions d'attribution des prestations familiales et des aides d'action sociale de votre CAF.
- Pour connaître la permanence d'accueil la plus proche de votre domicile.

ATTENTION

PAR TÉLÉPHONE

nouveau numéro de téléphone

• **24 heures sur 24 et 7 jours sur 7**

- Pour connaître les conditions d'attribution des principales prestations.
- Pour consulter votre dossier (date et détail des paiements, état de traitement de votre courrier, demande d'une attestation de paiement).

• **du lundi au vendredi de 9 h à 16 h**

- Pour contacter un technicien conseil assurant le traitement des dossiers, après avoir saisi votre numéro d'allocataire et votre code confidentiel.

VAL DE SAÔNE DOMBES SERVICES

AIDE ET SOINS À DOMICILE



DES SERVICES

- ▶ Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile
 - Aide à la personne**
(Aide à la toilette – au lever – au coucher - repas)
 - Aide et accompagnement au quotidien**
(Tâches ménagères – entretien du linge...)
 - Aide à la vie sociale**
Service conventionné avec les Conseils Généraux de l'Ain et du Rhône - les caisses de retraite Agrément qualité - déductions fiscales possibles.
- ▶ Service de Soins à Domicile SSIAD
Au service des Personnes âgées et handicapées. Uniquement sur les cantons de Reyrieux / Trévoux.
- ▶ Equipe Mobile Spécialisée Alzheimer
Sur 12 cantons du Sud Ouest du département de l'Ain
Accompagnement spécifique à domicile de personnes atteintes de la maladie Alzheimer ou maladies apparentées.



UN TERRITOIRE



DES COMPETENCES DE PROFESSIONNELS A VOTRE SERVICE

Contactez les responsables. Ils se déplacent gratuitement et sans engagement pour l'évaluation de vos besoins et vous informer des prises en charge possibles.

REYRIEUX

Siège de l'Association - 225 rue Louis Antoine DURIAT
BP 19 - 01600 REYRIEUX
Du Lundi au Vendredi : de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30
Tél : 04 74 00 35 17 - Télécopie : 04 74 00 10 81
contact@valdesaonedombes.com

TREVOUX

Maison des Cèdres
14, rue du Bois 01600 TREVOUX
Tous les jeudis de 14h à 17h
06 08 34 39 91

GENAY

Maison des Associations
64 rue des Ecoles 69730 GENAY
Tous les jeudis de 9h à 12h
06 78 43 41 27

MIRIBEL

Début 2013
Ouverture d'une antenne - Espace Terreaux

« Le bien être des usagers est notre priorité »

CLIC

Dombes-Saône

CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION GERONTOLOGIQUE

Vous recherchez des informations sur ...

» Les aides

- l'aide à domicile
- les aides techniques
- les aides financières

» La retraite

- l'accès
- les démarches

» La santé

- prévention et protection
- soins à domicile
- hospitalisation
- dépendance

» Le logement

- aménager son logement
- choisir un autre lieu de vie

» Les loisirs

- lire
- partir en vacances

... et toute autre question

Les transports

Un service gratuit



Accueil

Ecoute

Information

Conseil

Orientation

37 rue du Collège - 01330 Villars les Dombes
Tél. 04 74 98 39 29 / Fax. 04 74 98 39 96 - Mobile 06 84 53 20 37
E-mail : clicdombes.saone@wanadoo.fr

ADMR



L'association ADMR du secteur de VAL DE SAONE est proche de vous.

Aider toute personne sans discrimination, en respectant son autonomie, dans une action de proximité.

Animés par une équipe de bénévoles, nos salariés peuvent intervenir auprès des familles, personnes âgées ou handicapées.

Des services qui changent la vie !

- L'aide à la Vie Quotidienne : de la simple prise en charge des travaux ménagers et quotidiens à une aide plus importante pour préserver l'autonomie, nos professionnels réalisent les actes essentiels de la vie, et apportent un accompagnement adapté à vos besoins.
- L'action socio-éducative : les familles ont parfois besoin au cours des différents événements de leur existence d'un soutien à la prise en charge du quotidien, nos professionnels et en particulier les Techniciens de l'Intervention Sociale et Familiale assurent par leur travail une action préventive et réparatrice.
- La téléassistance : un médaillon ou un bracelet permet à

toute personne équipée de rentrer en contact avec la centrale d'écoute « FILIEN » qui peut prévenir famille ou service d'urgence.

- Le service « mandataire » : La famille est légalement employeur mais elle donne mandat à l'ADMR pour la gestion administrative de sa ou ses employés de maison.

Pour tous ces services possibilité de prise en charge.

Parce que tout le monde peut avoir besoin d'un coup de main

Contactez-nous au 04 74 00 28 95 ou www.reyrieux.fede01.admr.org



L'aide à domicile pour tous

Débordé par le quotidien, de retour d'hospitalisation, seul, fatigué... ?
Vous avez besoin d'aide, de soutien ou de compagnie ?

L'ADAPA met à votre disposition des services adaptés

- Agrément Services à la Personne
- Conventions Conseil Général et Caisses de Retraite
- CESU
- Chèque Domicile Liberté
- Déductions fiscales possibles

Aide à la personne (toilette simple, lever et/ou coucher, habillage, repas...)

Aide et accompagnement dans les activités ordinaires de la vie quotidienne (entretien du linge et du cadre de vie)

Aide et accompagnement dans les activités de la vie sociale et relationnelle

Nous pouvons également vous proposer d'autres services...

Contactez-nous au 04 74 45 51 70, la responsable de votre secteur se déplacera à votre domicile gratuitement et sans engagement afin d'évaluer vos besoins, répondre aux questions qui vous préoccupent, vous informer de vos droits et envisager les financements possibles...

M^{me} Marion KOWALSKI
Maison des Cèdres - Rue des Bois - 01600 TREVOUX
m.kowalski@adapa01.com

Permanences :
• le lundi de 9h à 11h



croix-rouge française



Humanisons la vie

La Croix-Rouge Française organise sa quête nationale du 1er au 9 juin.

Notre Unité quètera les 1er et 2 juin, le 7 et 8 juin et le dimanche 9 juin à Simply Market le matin.

La Croix-Rouge fait appel à la générosité publique. Ses fonds sont indispensables pour faire vivre l'association et permettre à ses délégations de mener à bien les missions qui leur sont confiées, à commencer par l'aide que nous apportons dans le secteur de Trévoux-Reyrieux-Saint Trivier de Moignans.

Vous pouvez si vous le désirez faire des dons et recevoir un reçu fiscal.

Chaque année nous organisons des manifestations de soutien, d'aide, d'écoute, de partage.

Une distribution de cadeaux pour les enfants défavorisés à Noël, un grand goûter pour fêter la nouvelle année dans tous les hôpitaux et maisons de retraite du secteur, des visites régulières aux personnes isolées... pour nous aider financièrement nous organisons une brocante fin septembre et un tarot en avril.

Nos permanences le vendredi matin tous les 15 jours nous permettent de traiter les dossiers d'aide alimentaire et d'aide exceptionnelle demandées par l'Assistante Sociale..

Nous remercions spécialement, tous ceux qui nous apportent une aide pour continuer à œuvrer pour la Croix-Rouge

Présidente :
Mme Chalandon - 04 78 98 30 49 - Email : ichalandon@yahoo.fr

Associations

Atelier Big Bang

Association Atelier BIG BANG - 183, route de Genay (Ancienne cure) - 01600 PARCIEUX
atelierbigbang@orange.fr
Peter PETERSEN : 06 73 06 30 39

L'association Atelier BIG BANG propose des cours de dessin de peinture pour adultes, animés par Peter PETERSEN

- ▶ le lundi de 20 h à 22 h
- ▶ le mardi de 14 h à 16 h
- ▶ le jeudi de 20 h à 22 h
- ▶ le vendredi de 14 h à 16 h

11 et 12 Mai 2013 : stage de dessin peinture de 2 jours, à la montagne, ouvert à tous. Réservation auprès de Peter.

Nouveau cette année

L'exposition annuelle aura lieu **le samedi 22 et le dimanche 23 juin 2013**.

Dans le cadre de la fête de la musique cette exposition sera aussi l'occasion d'un **événement musical**.

Programme

Samedi 22 juin :

- ▶ Ouverture des portes à 17h
- ▶ Vernissage à 18h30
- ▶ Événement musical à partir de 19h
- ▶ Buvette et restauration sur place

Dimanche 23 juin : Exposition des œuvres des adhérents de l'atelier de 10h à 18h30

Nous vous attendons nombreux dans les locaux de la Cure, route de Genay.

Le bureau

UTA Université Tous Âges

Le thème des conférences pour l'année 2012-2013 est : **« De Jean Jaurès à François Hollande : figures de la gauche démocratique en France ».**

Les conférences sont assurées par Monsieur Jean-Philippe Rey, Docteur en histoire, professeur agrégé d'histoire-géographie. L'objectif est de repérer les différentes cultures politiques qui font la gauche démocratique en France : radicale, socialiste, sociale-démocrate, et d'évoquer les grandes étapes de leurs évolutions jusqu'à aujourd'hui.

Les conférences ont lieu à la salle polyvalente de Parcieux les mercredis de 14h30 à 16h30, une fois par mois :

17 octobre 2012 : les références historiques de la gauche démocratique,

21 novembre 2012 : les gauches et la République,

5 décembre 2012 : Jean Jaurès,

16 janvier 2013 : Edouard Herriot,

13 février 2013 : Léon Blum,

20 mars 2013 : Pierre Mendès France,

10 avril 2013 : François Mitterrand,

22 mai 2013 : la gauche démocratique aujourd'hui : pourquoi François Hollande ?

Environ 80 « étudiants » suivent régulièrement ces passionnantes conférences.

Le programme de l'année 2013-2014 et la date des inscriptions ne sont pas encore fixés. L'UTA-Université Lyon 2 remercie la municipalité qui met gracieusement la salle polyvalente à disposition.

Pour tous renseignements on peut contacter les collaborateurs bénévoles de l'UTA à Parcieux :

Marie-Camille Tronel 04 78 98 09 84

Jean-Guy Lathuillière 04 78 98 07 45

Hippocrène en Dombes

L'Association s'appuie toujours sur ses activités conte, mais s'ouvre toujours à d'autres projets communaux.

Très présente et en collaboration avec notre ludothèque parcevinoise, elle essaie de nouer d'autres liens encore.

Pour cet été, nous essayons de mettre en place un programme d'animations avec le centre de loisirs et avec la Communauté de Communes.

Depuis sa participation aux Journées du Patrimoine à la Maison Éclusière, Hippocrène reste en contact avec l'Office du Tourisme de Trévoux ainsi qu'avec toutes les instances culturelles de notre secteur.

Nouveaux horizons – la salle de spectacle «le Galet» à Reyrieux et le Complexe Culturel intercommunal à Trévoux.

Alors au plaisir d'échanger quelques mots avec vous bientôt.

"Et si nos histoires ne sont pas vraies . . . Elles doivent l'être !"





FCBS

Club labellisé FFF
agrégé Jeunesse et Sports

LE FC BORDS DE SAÔNE CONTINUE LA MISE EN PLACE DE LA FEUILLE DE ROUTE ARRÊTÉE DEPUIS 2010 AUTOUR DE L'ÉQUIPE DIRIGEANTE DU PRÉSIDENT GUY RASPER.

La saison 2012/2013 est celle d'une évolution dans l'encadrement sportif avec l'arrivée de nouveaux éducateurs et dirigeants pour faire évoluer le club par l'apport de nouvelles énergies.

Les changements les plus notables ont eu lieu dans l'organisation générale des catégories en rattachant aux Seniors les U19 sous la responsabilité d'un nouveau directeur sportif Stéphane Peyssonnel, les catégories de jeunes et l'école de foot étant elles, confiées à Lakhdar Touati assisté de Denis Courjol.

Autre nouveauté : la création d'une section féminine sous l'égide de Nathalie Dupas assistée de Kevin Berreguiga pour les plus jeunes. En effet le FC Bords de Saône pour la saison 2012/2013 a choisi de s'ouvrir au football féminin avec une équipe senior et avec une section U15. L'objectif de la saison prochaine est la création d'une troisième équipe en U18.

Le FC Bords de Saône est toujours soucieux d'accueillir toutes les classes d'âge depuis les plus jeunes dès l'âge de 5 ans et ceci jusqu'au groupe Vétérans.

Au total ce sont donc près de 430 joueurs et joueuses qui portent aujourd'hui les Couleurs Jaune et Vert dont la devise n'a pas changé «Deux Couleurs, une passion».

Le groupe Seniors et l'équipe Fanion ont été confiés cette saison à Pascal Rousset qui vient d'Oyonnax avec un parcours sportif très riche dans le football amateur. Autour de lui a été mis en place un nouveau staff composé de têtes nouvelles mais aussi de joueurs ayant évolué au club.

N'oublions pas de souligner aussi la section sportive, en partenariat avec le Collège de la Sidoine et le District du Rhône, qui permet à une vingtaine d'élèves des classes de 6ème à la 3ème de venir deux après-midis par semaine pratiquer le football sur les installations sportives du FCBS et ceci dans le cadre de leur programme scolaire sous la double responsabilité de Léopold Garcia pour le suivi scolaire et Elvis Bulinge pour l'encadrement sportif.

Huit arbitres portent aussi les Couleurs du FCBS chaque week-end sur les terrains de football et il faut souligner la qualité de notre école d'arbitrage suivie par Sébastien Galli, puisque pas moins de quatre d'entre eux évoluent en ligue, et Yannis Telli vient même d'accéder au niveau fédéral.

Les stages de vacances scolaires, encadrés par Denis Courjol,

permettent aux enfants de continuer à pratiquer le football, mais ils sont aussi l'occasion de découvrir bien des plaisirs au travers de sorties.

N'oublions pas d'associer dans la réussite aussi bien de la section sportive que de nos stages de vacances les trois jeunes apprentis BP JESPS qui effectuent en alternance leur formation professionnelle au sein du FC Bords de Saône, encadrés par Ulrich Dubourguais pour Maxence Daly et Antoine Slimani et Pascal Rousset pour Aubérie Wolf.

Les Commissions Animations de Nora Larivière et Tournois de Robert Mathieu œuvrent mois après mois par leur créativité et leur énergie pour permettre au Club de s'ouvrir encore plus vers les autres et de créer une vie sociale entre les licenciés et les parents. Le même but est poursuivi inlassablement week-end après week-end par l'équipe buvette autour de Patrick et Sylviane Vincent. Il est toujours vital de trouver chaque année des énergies nouvelles, car les besoins en encadrement sont toujours plus importants.

Question infrastructures le FCBS continue son programme d'amélioration et d'extension.

Ainsi le site de Massieux est ouvert à nouveau depuis le mois de septembre 2012 et aujourd'hui un terrain agrandi et engazonné accueille les équipes de l'école de foot des U9 et des U11 ainsi que les entraînements de nos féminines.

Le Chalet du Stade de Massieux a été baptisé il y a quelques mois du nom de Bernard Adobati, dirigeant et éducateur des équipes de Jeunes du FCBS, disparu quelques mois avant, auquel le Club a tenu à rendre un hommage pour son bénévolat et le temps consacré aux autres. Ce lieu de convivialité est d'ailleurs loué les week-ends aux personnes souhaitant organiser des manifestations familiales pouvant accueillir jusqu'à 60 personnes.

Enfin le site de PARCIEUX a vu naître au mois de septembre 2012 une magnifique tribune couverte qui peut accueillir jusqu'à 600 personnes et des structures couvertes qui bientôt accueilleront les nouveaux bureaux administratifs du Club ainsi que de nouveaux vestiaires pour permettre un usage des trois terrains dans les meilleures conditions.

Sur chacune de ses installations, Alain Chappelin, Frédéric Joly, Dédé Belmonte et Michel Garambois veillent à vous accueillir au mieux.

Fort de ces éléments le FCBS poursuit sa feuille de route qui permet à toutes et tous de trouver l'occasion de pratiquer le football selon ses aspirations grâce à un esprit d'accueil et de convivialité.

Jean-Paul Jourdan - Responsable administratif FCB

QUELQUES RENSEIGNEMENTS À CONNAÎTRE SUR LE FCBS:

Site du Club : bordsdesaone.canalblog.com

Courriel : bords-de-saone@lrafoot.org

Adresse du siège : 200 rue du Comte de Chateaubriand
01600 Parcieux

Téléphone Siège : 04 78 98 32 22 - Fax : 04 78 98 32 22

Président : Guy Rasper - 06 09 58 03 81

Responsable administratif : Jean-Paul Jourdan - 06 98 31 19 36

Responsable Féminines Jeunes et Seniors : 06 86 68 30 12

Directeur sportif Seniors et U19 :

Stéphane Peyssonnel - 06 76 78 15 35

Responsable Section Sportive : Léopold Garcia et Elvis Bulinge - 06 21 75 07 88

Responsable Foot Jeunes : Lakhdar Touati - 06 07 90 40 12

Responsable stages vacances scolaires:

Denis Courjol - 06 03 24 29 58

Galaxie Dance

la saison bat son plein !

La saison 2012/2013 a bien démarré avec un nombre d'adhérents identique à celui de l'année dernière.

Toujours aussi imaginaire, notre professeur Gonzalo Mestre, anime avec enthousiasme différents cours, rassemblant des élèves de 4 à 50 ans, preuve s'il en est, que la danse est adaptée à toutes les générations.

Notre association est régulièrement sollicitée par d'autres associations pour effectuer des démonstrations, nous permettant ainsi de nous faire connaître et de susciter qui sait, des vocations. Nous tenons à les remercier de l'intérêt dont elles font preuve à l'égard du travail réalisé par nos adhérents.

Les danseuses et les danseurs de Galaxie dance préparent d'arrache-pied un des moments forts dans la vie de notre association, le gala de fin d'année.

A ce titre, nous vous convions à venir nombreux lors de cet événement annuel, qui aura lieu le samedi 22 juin au lycée Agricole de Cibeins.

Club aquatique

Le club aquatique de Parcieux Saône Vallée (Capsv) vous invite à venir pratiquer le canoë kayak ou l'aviron individuel ou collectif le samedi après-midi ou le dimanche matin (sur rendez-vous) sur le magnifique plan d'eau « LA SAONE ».

Les horaires sont les suivants : tous les samedis de 14 à 17 heures et le dimanche de 9 à 11 heures.

La saison sportive a débuté en septembre 2012 pour s'achever en juillet 2013.

L'adhésion au CAPSV est de 110 euros pour l'année sportive (assurances comprises). Les adhérents peuvent pratiquer les deux disciplines. En cours d'année il existe pour les non adhérents un ticket liberté qui est de 10 euros par personne. Des sorties pour essais ainsi que des cours ou sorties organisés en semaine se font sur rendez-vous. Prix spécial pour les comités d'entreprise ou groupe (assurances comprises).

Le CAPSV sera présent aux forums de PARCIEUX et REYRIEUX courant septembre 2013.

Pour tous renseignements contacter :

Le président :

DEGENETAIS, Jean-Marie - 04 74 00 41 83

Le secrétaire :

NOEL, Serge - 06 84 25 01 49

M. Jean-Marie DEGENETAIS, président



Le CAPSV se situe au port Bernalin dans la commune de Parcieux à proximité du restaurant 02 en bordure de la Saône.



Gym volontaire



Les cours ont lieu à la salle polyvalente de Parcieux..

Le lundi de 10h15 à 11h45

Le jeudi avec de 19h45 à 21h15

Les cours du lundi ont toujours un vif succès. Pour les cours du jeudi soir nous avons une nouvelle animatrice.

Les plus courageux peuvent suivre les 2 cours.

Si vous souhaitez garder la forme dans la bonne humeur et la convivialité, n'hésitez pas à nous rejoindre.

Pour tous renseignements vous pouvez contacter :

Anne-Marie TALLON : 04 78 98 30 89

Catherine MARCEL : 04 78 98 34 86

Madelaine GARNIER : 04 78 98 05 22

mjc

C'est ça l'dub Ain (8 juin 2013)



Né des cendres du Micro-Ondes Festival et de la volonté d'un groupe de 4 jeunes de changer de projet et de proposer quelque chose de nouveau :

«C'est ça l'dub Ain ?!»

Ce projet combinera un concert de musique DUB le 08/06 (mélange de reggae sans parole et de sons électroniques) mais aussi une semaine complète d'initiation aux cultures numériques avec la mise en place d'ateliers ouverts à tous et gratuits de projection vidéo et de musique assistée par ordinateur. Ces ateliers se dérouleront à la M.J.C. au cours de la semaine précédant l'événement.

Le projet est en cours de réalisation mais la programmation musicale sera la suivante :

DUB ADDICT / FIVE KEYS / KOMMIC SOUND

Le groupe de jeunes impliqués dans le projet nous a fait savoir qu'il souhaiterait que ce festival s'inscrive dans le temps si l'issue de la première édition est positive.

Pré-inscription saison 2013/2014

Afin d'anticiper sur la rentrée, la MJC de Reyrieux organise ses pré-inscriptions durant le mois de juin. Les activités de l'année précédente seront reconduites avec de nouvelles activités encore en cours de finalisation

PORTE OUVERTE

Nous serons en journée porte ouverte le jour du forum des associations de Reyrieux.

Associations



La Chasse

Un Parcevin comme président...

Pour cette année qui vient de s'écouler, nous notons un changement de président. Notre jeune président Eric Richard a laissé sa place à Antoine Bengasini, habitant Chemin du Trêve d'Ars. Nous remercions Eric Richard de s'être essayé au poste de président et souhaitons bonne chance à Antoine Bengasini. Au niveau gibier, nous regrettons la disparition quasi-totale du lapin de garenne, victime à nouveau cette année, d'une nouvelle maladie non déterminée. Seuls le lièvre et le chevreuil sont présents en quantité satisfaisante grâce à une bonne gestion. Nous remercions également l'ensemble des chasseurs pour leur participation au repas dansant qui a connu cette année une affluence record. Rendez-vous l'année prochaine...



La Joujouthèque



Elle a 15 ans, elle se porte comme un charme, elle fait le bonheur des enfants et des parents... C'est la Joujouthèque.

Nos 65 familles, nounous, écoles et autres collectivités choisissent parmi plus de 1 200 jeux. Les enfants peuvent jouer sur place, les parents s'y rencontrer, et les jeux peuvent être empruntés pour 3 semaines.

La Joujouthèque, c'est aussi :

- * une ouverture spécifique le mardi matin pour les Nounous et les petits qu'elles gardent,
- * chaque 1er vendredi du mois, une soirée jeux très conviviale, pour ados et adultes, ouverte également aux non adhérents,
- * le TROC n' ROLL, nouveau cette année, une Bourse à tout ce qui roule, sans moteur, et aux jeux d'extérieur, qui a eu lieu le 24 mars, avec un succès encourageant, pour sa 1ère édition. Cette manifestation sera reconduite l'an prochain, avec le système du dépôt-vente (vélos, rollers, trottinettes...),
- * la Chasse aux œufs, le 14 avril,
- * la traditionnelle bourse aux jouets au mois de novembre.

Montant de l'adhésion : 40 € pour 1 an et par famille (45 € pour les communes extérieures)

Ouverture : mardi (16h30 – 18h) - mercredi (15h30 – 18h) - samedi (10h – midi)

Renseignements : Claire ARCHAMBAULT 04 78 98 06 77

FF JUDO

Voici quelques nouvelles du judo club :

Pour ne pas manquer à ses habitudes le club a eu, une fois encore, des résultats très satisfaisants au niveau départemental, régional et national. En effet nous avons obtenu 2 podiums aux Championnats de France Ufolep à Caen : Anthony DUMORD 1er et Léone BADOIL 2ème

Ce fut une rentrée réussie avec la participation comme chaque année au forum des associations de la commune de Parcieux, suivi des cours de reprises, où tous étaient ravis de se retrouver, de découvrir cet art martial et de suivre l'évolution du programme de la nouvelle saison.

En cours de saison, TREFLEZ Gwénolé et DUMORD Anthony ont terminé leur ceinture noire et depuis décembre ils sont homologués ceinture noire 1er Dan. Sont toujours en course, HELLER Thomas, BADOIL Léone et LIGEROT Bastien. Ces derniers doivent passer prochainement la 1ère partie de la ceinture noire. La saison fut riche en événements, et les plus jeunes ont essayé de suivre l'exemple des anciens.

Pour la section A.O.A.M./TAISO, tous ont repris le chemin du dojo où chacun travaille cette discipline japonaise avec les coordinations respiratoires (énergie naturelle), le renforcement, les étirements et l'assouplissement musculaire, le travail des auto-massages sous les conseils de l'enseignant. Si vous avez une envie de découvrir ce passionnant art martial avec une équipe de passionnés depuis 1985, date de la création du Judo Club Parcieux, n'hésitez pas à venir au dojo sous la mairie de Parcieux aux jours et heures de cours.



Croq' Menu



Les P'tits Gones à la une !

Comme nous l'avions indiqué lors de notre assemblée générale, nous disposons maintenant de locaux exclusivement pour l'association, le centre de loisirs ayant été déplacé dans les locaux de l'école maternelle. Cela facilite la mise en place des couverts et évite les risques sanitaires potentiels liés à un passage important dans les locaux.

Autre nouveauté depuis le début de l'année, Chantal est présente 2 fois par semaine le mardi et le jeudi, jours où nous avons un nombre important d'élèves de maternelle, qui demandent plus de temps et d'attention pendant l'heure des repas. Nous avons décidé de poursuivre ces 2 heures supplémentaires jusqu'à la fin de l'année scolaire. Nous en discuterons avec la mairie en fonction des modifications du rythme scolaire.

Vous pouvez trouver toutes les informations complémentaires sur le site internet de la mairie.

<http://www.parcieux.fr/vie-pratique/enfance-et-jeunesse/cantine/>

Nous souhaitons également lancer un appel aux parents.

Les 3 membres du bureau sont en poste depuis plusieurs années et souhaiteraient passer la main à une nouvelle équipe dans la douceur (le secrétaire arrive en fin de mandat cette année et n'aura plus d'enfants scolarisés à Parcieux, il est donc nécessaire de prévoir sa succession dès à présent).

Petit rappel :

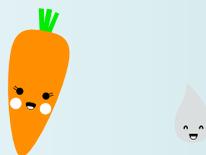
Le prix des repas est de 4€20.
L'adhésion est de 20 € par famille pour l'année.

L'équipe se compose désormais ainsi :
Anne, Flavie, Chantal et Ulrich

Nous remercions une nouvelle fois la mairie pour son soutien matériel et financier.

Composition du bureau :

Président : Jean-Luc Tisserand
Trésorier : Vincent Lautier
Secrétaire : Sébastien Duchamp



Rappel :

- Pour toute modification de présence de vos enfants, contactez le 06 86 14 44 50 (messagerie uniquement)
 - Adhésion familiale : 20 € (inscriptions possibles en cours d'année) - Prix du repas : 4,20 €
 - pour tout renseignement complémentaire :
- TISSERAND Jean-Luc : 09 53 56 32 14 ou jl.tisserand@free.fr

Bonne fin d'année scolaire à tous.
L'équipe de Croq'Menu



Le centre de loisirs est ouvert pendant les vacances scolaires et les mercredis de 8h30 à 18h. **La périscolaire** fonctionne tous les matins et soirs pendant la période scolaire. Le lieu d'accueil est l'école des Marronniers.

Les P'tits Gones font découvrir des **activités manuelles, artistiques et sportives** autour d'un thème fil conducteur, mais aussi au cours d'un programme de sorties. Le centre s'adresse aux enfants résidant à Parcieux ou ses environs, âgés de **6 à 12 ans** pendant les vacances scolaires et de **4 à 12 ans** les mercredis.

« **L'école est bientôt finie**, on s'ennuie, alors venez nous rejoindre... pendant les vacances d'été du 08 Juillet au 02 Août 2013 ».

Tout cela est rythmé par **une équipe d'encadrement** (Flavie ESPOSITO, Charlotte MOURLAT, Chantal NÖEL et Ulrich DUBOURGUAIS) enthousiaste, dynamique, à la joie de vivre, qui rend les enfants heureux d'être au centre.



Pour tous renseignements :
Ulrich DUBOURGUAIS
06 12 30 51 68

Classe en 3

Après notre repas dansant qui fut un succès, le sympathique accueil des habitants de Parcieux lors de la vente des brioches et chocolat, nous vous attendons tous pour notre défilé qui se déroulera le samedi 1er juin prochain.

Venez nous applaudir et fêtons ensemble les Classes en 3. Nous défilerons comme le veut la tradition dans les rues du village en fin d'après-midi et nous serons heureux de vous offrir le verre de l'amitié.

Nous espérons que le soleil sera de la partie et que tous les Parcevins participeront gaiement à cette fête de village.

1.....2.....**3**.....c'est parti !!!





Uncafn

L'assemblée s'est déroulée le 19 janvier 2013 dans la salle polyvalente de Parcieux en présence de 60 adhérents et de nombreuses personnalités.

Le président présente tout d'abord ses vœux à l'assemblée et remercie chaleureusement les élus des communes de Massieux et de Parcieux pour leurs disponibilités, leurs aides matérielles et financières et leur soutien sans faille lors de toutes les manifestations organisées.

Le trésorier communique le bilan financier et souligne que la trésorerie générale est parfaitement maîtrisée.

Le vote du Sénat voulant officialiser la date du 19 mars pour célébrer la fin des combats en Algérie est abordé et discuté. Les membres présents ne peuvent accepter ce vote.

La réunion se termine par le verre de l'amitié et un repas clôture cette journée pleine de retrouvailles, d'échanges d'idées, d'espoir mais aussi de peine pour les frères d'armes disparus.

PROGRAMME DES ACTIVITÉS 2013 :

- 22 décembre 2012 vœux du maire de Parcieux
- 5 janvier 2013 vœux du maire de Massieux
- 19 janvier assemblée générale Dombes- Saône à Parcieux
- 8 mars assemblée générale départementale à Bourg
- 13 mars réunion trimestrielle à Parcieux
- 29 avril journée des déportés monument aux morts de Trévoux
- voyage de la section à déterminer
- 8 mai victoire de 1945 aux monuments Trévoux, Massieux Jassans
- 9 au 12 mai 88ème congrès national Cherbourg
- 8 juin journée nationale du souvenir de la guerre d'Indochine Jassans
- 13 juin messe Villeneuve et monument Boye
- 16 juin monument aux morts de Rousille, St Didier de Formans
- 18 juin appel du général de Gaulle Trévoux et Jassans
- 3 septembre libération Trévoux et Jassans aux monuments aux morts
- 12 octobre repas annuel à Massieux
- 26 octobre journée boudin à Parcieux et Massieux
- 11 novembre monuments aux morts de Massieux, Parcieux, Trévoux, Jassans, Frans, Rancé
- 27 novembre réunion trimestrielle à Parcieux
- 5 décembre journée officielle d'hommage rendu aux morts pour la France pour la guerre d'Algérie et les combats de Tunisie et du Maroc.

Venez nombreux aux monuments aux morts pour ne pas les oublier

Le Sou des Écoles

Foire aux skis en novembre, vente des sapins en décembre, carnaval en avril, fête de l'école en juin, vous connaissez le Sou des Ecoles, association de loi 1901, à travers ces manifestations. Les ventes de gâteaux tous les 1ers vendredi du mois et les chocolats de Pâques complètent nos actions.

Notre association est présente au quotidien pour les enfants de l'Ecole des Marronniers. Les fonds récoltés lors de ces manifestations permettent aux enfants de profiter d'un spectacle au moment de Noël, de rencontrer le Père Noël autour d'un goûter. Nous participons aussi aux sorties scolaires de toutes les classes et ce, tous les ans. Nos opérations permettent également de constituer un fonds pour la classe découverte (prévue pour 2014).

Enfin, nous accompagnons l'école dans le financement d'abonnements pour la bibliothèque, l'achat de livres scolaires, l'achat de matériel informatique.... Nous essayons de répondre présents aux demandes de l'établissement pour le confort des enfants.

L'équipe du Sou compte de nouvelles bonnes volontés depuis cette rentrée 2012/2013. Nous travaillons à un programme neuf pour l'année 2013/2014.

Vous avez des idées et de l'envie, rejoignez-nous !
Vous pouvez nous contacter par mail : souparcieux@gmail.com

NOS PROCHAINES MANIFESTATIONS :

- 7 juin : vente de gâteaux
- 28 juin : fête de l'école
- 16-17 novembre : foire aux skis
- 8 décembre : fête des lumières

Merci à tous les parents et familles pour leur soutien.

Le Sou des Ecoles

Office du tourisme



Informations de l'Office de Tourisme Trévoux Saône Vallée

Du 1er avril au 29 septembre

tous les week-ends et jours fériés : visites guidées à Trévoux :
- à 15h (au départ de l'Office de Tourisme) : tour de ville et découverte des fabuleux décors du Parlement de Dombes
- à 16h30 (rendez-vous au château) : visite guidée du château-fort, avec sa tour octogonale.

Et tous les jours jusqu'au 15 septembre, visite de l'exposition sur la filière en diamant à l'Office de Tourisme.

Tarifs : 4 € par site visité, gratuit jusqu'à 18 ans. Billet combiné 3 sites : 10 € au lieu de 12 €.

Maison éclusière de Parcieux (Port Bernalin – accès par le chemin



Office du tourisme (suite)

V V R



des Varennes) : point d'information touristique, expositions (entrée libre) et café bio.

Horaire d'ouverture :

- Mai, Juin, Septembre et Octobre : dimanches et jours fériés de 15h à 18h30

- Juillet et Août : samedis, dimanches et jours fériés de 15h à 19h.

Manifestations à noter dans vos agendas :

- Les 1er et 2 juin : Les Rendez-Vous aux Jardins en Saône Vallée
- Les 29 et 30 juin : Trévoux 1563 : 450ème anniversaire de la prise de la ville de Trévoux par les Protestants (animations au château-fort)

- Les 20 et 21 juillet : Les Médiévales de Trévoux : fête médiévale au pied du château-fort

- Les 14 et 15 septembre : Journées du Patrimoine en Saône Vallée

- Visites « Laissez-vous conter... » en Saône Vallée : visites à deux voix pour découvrir un pan caché du patrimoine : programmation en cours.

Pour tout renseignement : Office de Tourisme Trévoux Saône Vallée, quai de Saône à Trévoux.

Tel : 04 74 00 36 32 contact@tourisme-trevoux.com

www.tourisme-trevoux.com

Ain profession sport et culture

Ain Profession Sport et Culture accompagne les clubs sportifs, associations socio-culturelles du département dans la gestion de leur emploi.

Depuis plus de 20 ans, l'association Ain Profession Sport et Culture met en relation des intervenants qualifiés avec les structures utilisatrices du département, clubs de sports, mjc, centre de loisirs, sou des écoles, restaurant scolaire.....

De la mise à disposition d'intervenant à la gestion de vos fiches de paye, Ain Profession Sport et Culture gère tout ou partie de vos emplois. Les permanents de cette association vous apportent également conseils et informations techniques les rendant incontournables dans le domaine de l'emploi sportif et l'animation.

L'association développe également des ateliers détente loisir, module d'insertion par le sport et le loisir, qu'elle propose aux acteurs du secteur social. Ces ateliers qui permettent à un public en situation d'isolement de renouer avec les autres ont été récompensés par l'Agence pour l'Education par le Sport et ont fait l'objet d'un article dans le journal le Monde.

Ain Profession Sport et Culture aussi également Centre de Ressources et d'Informations pour les Bénévoles pour vous accompagner dans la gestion de votre association.

Contact :

ZA DE DOMAGNE 01450 CEYZERIAT
04 74 22 50 57

contact@ain-profession-sport.fr

www.ain-profession-sport.fr



Assemblée Générale et Conseil d'Administration :

L'AG s'est tenue vendredi 30 janvier 2013 à Reyrieux sous la présidence de Marc LOUIS, en présence de Mme Folachier, 1ère adjointe au Maire de Parcieux, Monsieur Berthaud, Maire de Reyrieux et de Mme Borrod, adjointe au Maire de St André de Corcy ainsi qu'une trentaine d'adhérents.

Le Président a présenté le bilan des actions menées sur 2012 et notamment la réussite des différentes actions en faveur des villages roumains de Unguras, Batin et Valea-Ugurasului. V.V.R. a aussi accueilli au sein de son Conseil d'Administration de nouveaux membres parmi lesquels M. François Tavernier, ancien Maire de Parcieux.

O.V.R. 01 : Notre association a organisé sur notre territoire, en novembre dernier, dans la commune de Reyrieux, l'Assemblée Générale de la coordination départementale, O.V.R 01 (Opération Villages Roumains). En marge de cette AG, nous avons présenté une exposition sur la Roumanie « Traditions et artisanat, matières et couleurs », et rendu également un vibrant hommage à Maurice Chevalier, notre ancien Président et ami décédé en mars 2012.

Repas dansant du 23 mars 2013 :

Il s'est déroulé à Reyrieux en présence de Mme Dancau, Consul Général de Roumanie, des élus de nos communes de Parcieux et Reyrieux, ainsi que de notre Conseiller Général et de M. le Président de la CCI Villefranche Beaujolais. Ce repas traditionnel - chiftele et goulasch aux trois viandes (spécialités roumaines) - préparé grâce au concours de nos habitués bénévoles a fait la joie des papilles gustatives de tous. La convivialité des participants a permis de réussir cette soirée et de passer un très agréable moment. Grâce à une participation nombreuse chacun a la satisfaction d'avoir contribué au financement de nos actions en faveur des villages roumains que nous soutenons.



Le Président de V.V.R.

Marc LOUIS

VALDOMBES VILLAGES ROUMAINS

Association d'intérêt général déclarée en Préfecture le 3 mars 1995.

199, chemin d'Herbevache 01600 REYRIEUX

04 74 00 61 13 - Email : louismarc@neuf.fr

DATE A RETENIR :

- **Exposition :** « Dis ! Racontes moi une histoire ! » et cimetière joyeux de Săpânța.

Du samedi 11 au mardi 14 mai 2013 20h30 salle de l'Orangerie à Reyrieux

CMN Industrie



*Qualité et passion
à votre service
font notre différence*

220, rue de la Dombes
Z.A.C. de Rosarges - Les Echets
01700 Miribel

Tél. 04 72 26 29 00
Fax. 04 72 26 29 01

www.cmn-industrie.com

CMN Industrie, société familiale de sous-traitance en chaudronnerie et mécano-soudure, est activement impliquée dans la formation des jeunes par apprentissage. Véritable acteur sur la scène internationale, l'entreprise travaille principalement pour les secteurs de l'énergie, de l'agroalimentaire, de la pharmacie, de la chimie et la pétrochimie.

Forte de plus de 30 années d'existence, CMN Industrie, a su développer, en collaboration étroite avec les centres de formation (AFPM, AFPMA, AFPI, ...) et écoles (Ecole La Mache, Ecam de Lyon, INSA de Lyon, ...) des départements de l'Ain et du Rhône, et entretient des liens forts basés sur l'apprentissage de ses métiers de l'industrie (chaudronnerie, usinage, soudage, qualité, ...).

Notre objectif de formation, permettre à nos futurs professionnels de demain, de se former, d'apprendre, de développer leurs compétences, de s'épanouir et d'aimer leur métier. Nos valeurs, véritable moteur de nos équipes, sont le respect, l'écoute, l'engagement, la rigueur et la flexibilité.

Vous avez un projet de formation, envie d'apprendre nos métiers, envie de partager nos valeurs au sein de notre équipe de passionnés, n'hésitez pas à nous faire parvenir vos candidatures (lettre de motivation, CV et relevés de notes scolaires des 2 dernières années).

Qualité et passion, font notre différence.

Numéros utiles



POMPIERS 18
SAMU 15
GENDARMERIE à TREVOUX 04 74 00 13 99
PHARMACIE DE GARDE 3237
MAIRIE 04 78 98 02 54
E-mail : contact@parcieux.fr Fax. 04 78 98 33 69
LA POSTE 04 37 92 91 74
(sous le bâtiment de la mairie de PARCIEUX)
Heures d'ouverture :
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30
le samedi matin de 8h30 à 12h – fermée le mercredi après-midi
La levée du courrier a lieu à 14h30 du lundi au vendredi et à 11h30 le samedi

ECOLE MATERNELLE
PRIMAIRE/CANTINE/GARDERIE 04 37 92 95 49
COLLEGES / LYCEE
Jean-Compagnon à Reyrieux 04 74 08 95 50
Jean-Moulin à Trévoux 04 74 08 94 74
Lycée du Val-de-Saône 04 74 00 52 00

CRECHE / HALTE GARDERIE
Mini crèche Le Tournesol 54 Allée de Fétan
01600 TREVOUX 04 74 08 58 23
Maison de la Petite Enfance Chemin du Clos
01600 TREVOUX 04 74 00 33 82
Crèche/Halte-garderie Espace Talançonnois
01600 REYRIEUX 04 74 00 35 28
« Les Crayons Verts » 04 74 08 01 01
01600 ST DIDIER DE FORMANS
Relais assistantes maternelles
« les Calinous » 04 74 00 33 82

ASSISTANTES MATERNELLES DE PARCIEUX
- CARCEL Catherine : 4 route de Genay 04 78 08 94 88
- CASEIRO Maria : 406 route de Reyrieux 04 78 98 11 20
- DELBECQ Pilar : 04 78 98 33 28
56 Lot La Chênaie Chemin des Minimes
- DOUDIN Marie-Bernadette : 09 51 49 91 76
118 Route de Genay
- GALLEREY Jocelyne : 04 78 98 05 09
75 Impasse La Croix d'Ain
- PICARD Nadège : 04 78 28 42 35
9 Clos de la Belle Cordière
- PREVOST Sylvie : (Garde d'enfants scolarisés)
142 Rue de la Fontaine 06 63 49 18 02

CENTRES DE LOISIRS
Centre communal de PARCIEUX 04 78 98 02 54
A partir de 6 ans - Ulrich Dubourguais 06 12 30 51 68

PAROISSE
Père Débarbouillé
Cure de Reyrieux 04 74 00 23 72
E-mail : paroisse.reyrieux@orange.fr

TAXI
Emplacement à PARCIEUX
« G AIN TAXI » 06 09 30 31 99

E.R.D.F – G.R.D.F
Urgences Electricité 0 810 333 001
Urgences Gaz 0 800 473 333
Raccordement électricité 0 810 476 934

Raccordement gaz 0 969 363 534
Nantaise des Eaux - 69200 VENISSIEUX 0 969 320 404
C.C.S.V. - 627 Route de Jassans - Trévoux
www.saone-vallee.fr 04 74 08 97 66
POLE EMPLOI Permanence à Trévoux – 627 Route de Jassans
Numéro d'appel demandeurs d'emploi 3949
Numéro d'appel employeurs 3995

MAISON DE L'EMPLOI
627 Route de Jassans à Trévoux 04 74 08 97 62

CENTRE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION
Même adresse 04 74 08 97 59

MISSION LOCALE JEUNES
Même adresse 04 74 08 97 54
Point d'Accueil Solidarité 04 74 00 48 23
175 Boulevard de l'Industrie – 01600 Trévoux
(accueil 9h à 12h et 14h à 17h)
Assistante Sociale : Mme HAYARD
Infirmière Puéricultrice : Mme GOUSSIN
Consultation de Nourrissons :
tous les mercredis de 8h30 à 12h

**CENTRE DE PLANIFICATION,
D'EDUCATION FAMILIALE** 04 74 00 01 25
627 Route de Jassans - 01600 TREVOUX

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES
A Bourg en Bresse – 4 Rue Aristide Briand 0 810 25 01 10

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE
Place de la Grenouillère - 01015 Bourg-en-Bresse Cedex 3646
Rue Beurivage - 01480 Jassans-Riottier

PREFECTURE DE L'AIN 04 74 32 30 00
Ouverture de 9 h à 11 h 45 et de 14 h à 16h
mail : www.ain.pref.gouv.fr

CENTRE DES IMPOTS
Rue du Palais – 01600 – TREVOUX 04 74 00 94 20

CADASTRE
Passage du banneret (à gauche de la mairie) 04 74 00 94 56
BP 612 – 01600 – TREVOUX

CONCILIATEUR
M. Alain WALTER 06 50 55 64 39
E-mail : alainwalter49@orange.fr
Son rôle : éviter les procédures judiciaires en essayant de résoudre les conflits entre particuliers.

MEDIATEUR
M. Jean-Jacques LACHASSAGNE 04 74 32 30 45
Préfecture de l'Ain
E-mail : jean-jacques.lachassagne@mediateur-republique.fr
Son rôle : aider à résoudre les conflits entre les particuliers et les administrations.

CONSULTATIONS D'AVOCAT
Service de consultations gratuites
(consulter site internet www.avocatsvillefranche.fr)
Palais de Justice 04 74 65 05 95
350 Bld Gambetta - 69665 Villefranche s/Saône
Les 1er et 3ème mardis de chaque mois de 16 à 18 h et sur RV

Liste des associations

ASSOCIATIONS	RESPONSABLES	ADRESSE	TÉLÉPHONE
A.D.M.R. areyrieux@fedeo1.admr.org	M. FEDELE, président M. OLLIER	Espace Talançonnais 01600 REYRIEUX	04 74 00 28 95
ATELIER BIG BANG atelierbigbang@orange.fr	M. HUCHARD, président M. PETERSEN	La Cure - 183 Route de Genay 01600 PARCIEUX	04 78 98 33 76 06 73 06 30 39
CHASSE	M. BENGASINI Antoine, président	332 Chemin du Trève d'Ars 01600 PARCIEUX	04 78 98 35 74
CLUB AQUATIQUE de PARCIEUX SAÔNE VALLÉE degenetais.jean-marie@neuf.fr noel.serge@orange.fr	M. DEGENETAIS, président M. NOEL	168 rue des Frères Bacheville 01600 TREVOUX	06 62 64 64 16 06 84 25 01 49
COMPAGNIE DES DESERTS	M. LOIZILLON, président	Chemin du Trève d'Ars 01600 PARCIEUX	04 78 98 00 16
CROIX ROUGE ichalandon@yahoo.fr	Mme CHALANDON, présidente	128 Route de Reyrieux 01600 PARCIEUX	04 78 98 30 49
CROQ'MENU jl.tisserand@free.fr	M. TISSERAND, président	370 Chemin du Trève d'Ars 01600 PARCIEUX	09 53 56 32 14 Cantine : 06 86 14 44 50
FOOTBALL-CLUB BORDS DE SAONE guy.rasper@cmn-industrie.com	M. RASPER, président	200 rue Comte de Chateaubriand 01600 PARCIEUX	04 72 26 29 05
GALAXIE DANCE galaxiedance@gmail.com	Mme DUSSOLLIET-BERTHOD présidente	5 Impasse de Port Masson 69650 QUINCIEUX	06 84 22 99 77
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE anne-marie.tallon@wanadoo.fr	Mme TALLON, présidente	37 Rue de l'Eglise 01600 PARCIEUX	04 78 98 30 89
HIPPOCRENE-EN-DOBES sam@samcannarozzi.com	M. CANNAROZZI, président Mme HOJLUND	76 Rue Neyret 01600 PARCIEUX	04 78 98 35 85
JOUJOUTHEQUE	Mme ARCHAMBAULT, présidente	91 Chemin du Fagôt 01600 PARCIEUX	04 78 98 06 77
JUDO CLUB judoclubparcieux@yahoo.fr	M. BARALE, président	50 Route de Civrieux 01600 MASSIEUX	04 78 98 34 17 06 60 17 67 14
M.J.C. mjc.reyrieux@wanadoo.fr	M. NEEL, président	Route du Stade 01600 REYRIEUX	04 74 00 13 39
LES PEINTRES AU VILLAGE bernadette.dietz@orange.fr	Mme DIETZ, présidente Mme FRECHARD	99 Domaine des Varennes 01600 PARCIEUX 79 Allée des Marronniers 01600 PARCIEUX	04 78 98 09 61 04 78 98 02 55
SOU DES ECOLES sodel@9online.fr	Mme DELSIGNORE, présidente	92 Rue Neyret 01600 PARCIEUX	04 37 92 95 61 06 74 00 06 93
TAÏCHINDO	M. LOZANO, responsable pour Parcieux	227 Rue Jean Compagnon 01600 REYRIEUX	06 76 53 38 21
U.N.C./U.N.C.A.F.N.	M. DAL GOBBO, président M. GUIGUE	Chemin Grande Charrière 69650 QUINCIEUX 259 Chemin du Pont de l'Ane 01600 PARCIEUX	04 78 91 15 90 04 78 98 06 16
U.T.A. (Université tous âges) jtronel@wanadoo.fr jean-guy.lathuilliere@club-internet.fr	Mme TRONEL, présidente M. LATHUILLERE	120 Chemin du Pont de l'Ane 01600 PARCIEUX 133 Domaine des Varennes 01600 PARCIEUX	04 78 98 09 84 04 78 98 07 45
VAL DE SAÔNE DOBES SERVICES contact@valdesaonedombe.com	Dr. BOREL, Président M. POULARD, Directeur	225 Rue Louis-Antoine Duriat BP 19 - 01600 REYRIEUX	04 74 00 35 17
V.V.R (Valdombes Villages Roumains) louismarc@neuf.fr	M. LOUIS Marc, président	199 Chemin d'Herbevache 01600 REYRIEUX	04 74 00 61 13

Marbrerie FAGUET

Maison fondée en 1922

Bâtiment
Ameublement
Funéraire



27, avenue Wissel
69250 Neuville sur Saône

Tél. 04 78 91 33 53

FINAS

Chauffage, Sanitaire, Plomberie, Zinguerie.
Maison fondée en 1935
Agréé Gaz naturel



ÉNERGIES RENOUVELABLES
Chauffe-eau et chauffage solaire
Chaudière à condensation
Pompe à chaleur

Nos réalisations sur : www.finas.fr

04 74 00 21 38

65, Chemin des Orfèvres - 01600 TRÉVOUX
finas.sarl@wanadoo.fr

Ets MICHEL **ELECTRICITE**
04 72 26 15 64

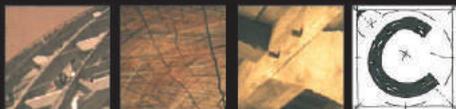
Automatisme - Bâtiment - Industrie
Climatisation - Chauffage électrique

Une entreprise de proximité au service du particulier et du professionnel

01390 ST ANDRÉ DE CORCY

Gruppe CB

**CLEMENT
SARL**

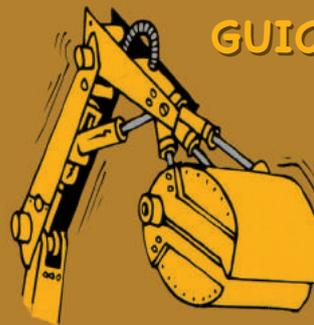


MENUISERIE ■ CHARPENTE ■ COUVERTURE

428 rue Camille Desmoulins BP 20203
69657 VILLEFRANCHE S/S cédex
Tél. 04 74 68 33 76 - Fax 04 74 60 37 77

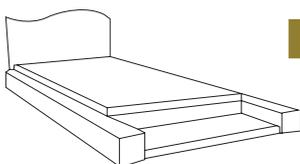
TERRASSEMENT • ASSAINISSEMENT • V.R.D.

GUICHARD TP SARL



06 50 56 58 44

3 chemin du château
01600 Reyrieux



POMPES FUNÈBRES MARBRERIE



MARBRERIE FUNÉRAIRE

Monument neuf personnalisé
Caveau sous 24 H
Entretien de sépulture
Gravure - Motif

POMPES FUNÈBRES

Organisation d'obsèques
Transport toutes distances
Contrat d'obsèque
Accès à toutes chambres funéraires

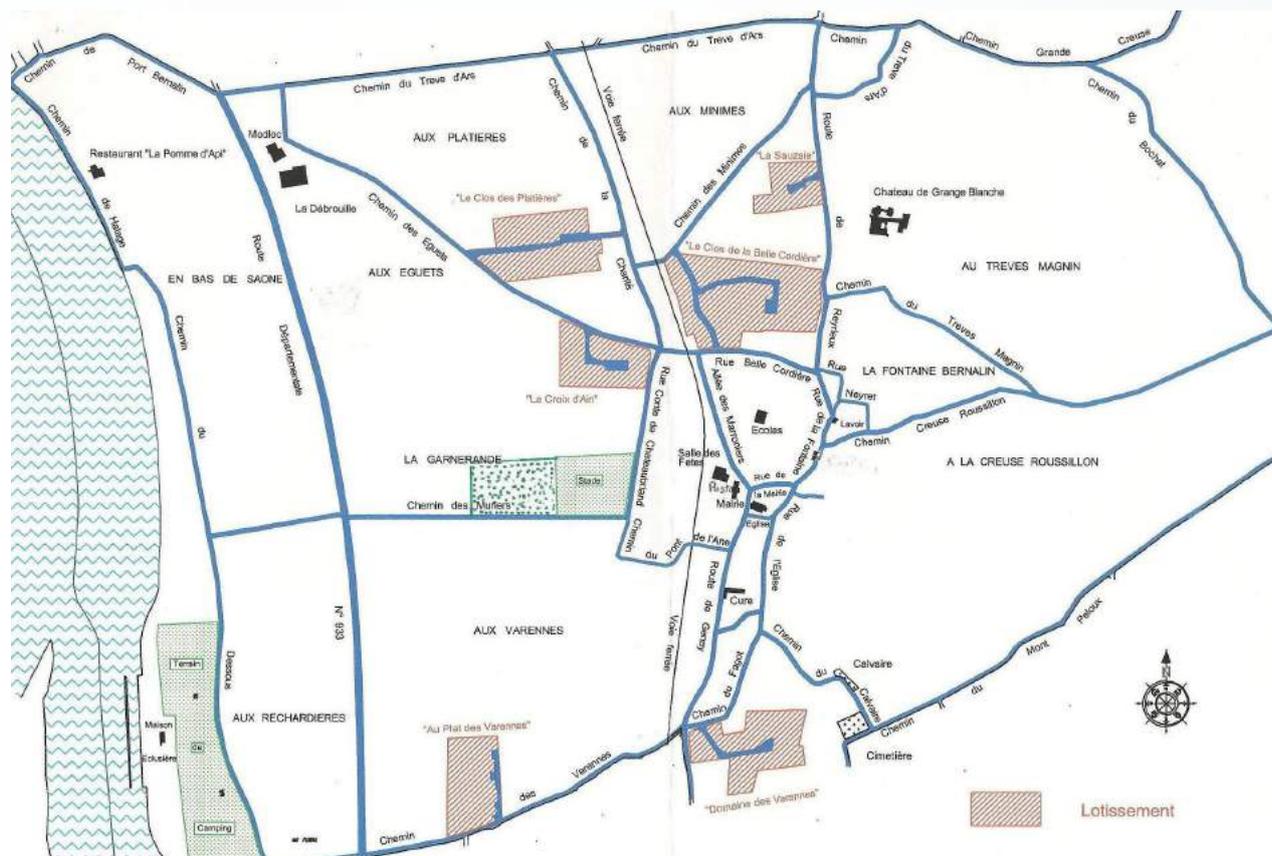
Plan de travail " Cuisine & Salle de bain " - Dallage extérieur & Bordures - Mobilier Granit

ZA du Pardy - 01480 FRANS - Tel. 09 62 35 70 26 - www.marbrerie-pompes-funebres-ultimarbre.com

Calendrier des manifestations

13 MAI 2013	Voyage CCAS - Visite Fondation Berliet - pour les habitants de plus de 65 ans
24 MAI 2013	Fête des Mères à 18h30, à la salle polyvalente
1-2 JUIN 2013	Conscrits Classe en 3
22 JUIN 2013	Gala Galaxie Dance au lycée agricole de Cibeins
22 JUIN 2013	Soirée musicale à la Cure dans le cadre de la Fête de la Musique
22 ET 23 JUIN 2013	Exposition de l'Atelier Big Bang à la cure
28 JUIN 2013	Fête de l'école
3 JUILLET 2013	Conférence sur les bâtiments en pisé et les risques encourus à la salle polyvalente à 18h par Monsieur Pascal SCARATO, Architecte Expert auprès de la Cour d'Appel de Lyon
11 NOVEMBRE 2013	Commémoration de l'armistice au monument aux morts
16 ET 17 NOVEMBRE 2013	Foire aux skis
5 DÉCEMBRE 2013	Hommage rendu aux morts pour la France de la guerre d'Algérie et des combats Tunisie et Maroc, au monument aux morts
8 DÉCEMBRE 2013	Fête des Lumières
20 DÉCEMBRE 2013	Voeux du maire, à 18h30, à la salle polyvalente

Plan de Parcieux



SARL
GTH TOITURE

Charpente Traditionnelle Bois
Couverture Zinguerie



270 Avenue des Frères Lumière
69730 GENAY

TEL. : 04.74.08.00.27

Fax : 09.70.62.65.69
thierry-gravelet@orange.fr



AUTOVISION

CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

C.C.T.A.G.
AUTO GANATHAIN

Rue de la Levée
69730 GENAY

 **04 78 91 97 23**



G I TAXI



Yvette Gossart
Taxi n°1 PARCIEUX



- **Toute distances France, Europe**
- **Convention Cpm** (*Transport malade assis, cures, radiothérapie, chimiothérapie, kiné, hospitalisation*)
- **Bilingue anglais • Colis urgents**

Tél. 06 09 30 31 99 - Fax. 04 74 00 02 27 - Internet : g.ain.taxi@orange.fr



Bar Tabac
LE PARCIEUX

01600 Parcieux



RELAIS pneus
autopneu

Pneumatiques - Freins - Amortisseurs - Echappement - Vidange - Batteries - Géométrie

725, Rue des Jonchères - 69730 GENAY
Tél. 04 78 98 12 13
Fax 04 72 08 83 70




acf PORTES PORTAILS FENÊTRES

ECONOMIE D'ÉNERGIE!
Fenêtres Uw jusqu'à 0,68 W/m².K

accès - création - fermetures www.acf-portes-portails-fenêtres.fr







Magasin d'exposition
Agence Nord : Derrière Bricoman - Avenue Lavoisier - MASSIEUX
Tél. 04 78 98 37 80
Agence Ouest : 55 Avenue Lanessan - 69410 CHAMPAGNE AU MONT D'OR
Tél. 04 37 49 49 49

Entreprise DIAS RIBEIRO

**Charpente - Couverture
Zinguerie**

Neuf et Rénovation

182 chemin du fagot - 01600 Parcieux

04 37 92 94 39 - 06 09 68 12 57



KSIO
MENUISERIE - EBENISTERIE



AGENCEMENT : cuisines, dressing, bibliothèque, salle de bain, mobilier sur mesure.
MENUISERIE : portes, fenêtres, escaliers.

www.ksio.fr

150 impasse Jacquard - Z.I. Lyon Nord - 69730 Genay
Port. 06 74 88 53 62

